

BÂTIMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**BILAN DES DISPOSITIFS MAPRIMERÉNOV', MAPRIMERÉNOV'
SÉRÉNITÉ ET MAPRIMERÉNOV' COPROPRIÉTÉ
2022**



Juin 2023

Sommaire

Présentation des différents dispositifs MaPrimeRénov'	P. 3
Pays de la Loire	P.6 – 12
Dynamique du dispositif MaPrimeRénov' en Pays de la Loire	P. 6
Photographie des dispositifs MPR, MPR S et MPR C par département	P. 7
Moyens financiers engagés – Bilan 2022	P. 8
Moyens financiers engagés – Dynamique trimestrielle	p. 9
Zoom sur les gestes de rénovation – Année 2022	p. 10
Moyens d'accompagnement - RGE	p. 12
Loire-Atlantique	P.13 – 17
Etat des lieux du parc résidentiel	P. 13
Moyens financiers engagés – Bilan 2022	P. 13
Moyens financiers engagés – Dynamique trimestrielle	P. 14
Zoom sur les gestes de rénovation – Année 2022	p. 15
Moyens d'accompagnement - RGE	p. 17
Maine-et-Loire	P.18 – 22
Etat des lieux du parc résidentiel	P. 18
Moyens financiers engagés – Bilan 2022	P. 18
Moyens financiers engagés – Dynamique trimestrielle	P. 19
Zoom sur les gestes de rénovation – Année 2022	p. 20
Moyens d'accompagnement - RGE	p. 22
Mayenne	P.23 – 27
Etat des lieux du parc résidentiel	P. 23
Moyens financiers engagés – Bilan 2022	P. 23
Moyens financiers engagés – Dynamique trimestrielle	P. 24
Zoom sur les gestes de rénovation – Année 2022	p. 25
Moyens d'accompagnement - RGE	p. 27
Sarthe	P.28 – 32
Etat des lieux du parc résidentiel	P. 28
Moyens financiers engagés – Bilan 2022	P. 28
Moyens financiers engagés – Dynamique trimestrielle	P. 29
Zoom sur les gestes de rénovation – Année 2022	p. 30
Moyens d'accompagnement - RGE	p. 32
Vendée	P.33 –37
Etat des lieux du parc résidentiel	P. 33
Moyens financiers engagés – Bilan 2022	P. 33
Moyens financiers engagés – Dynamique trimestrielle	P. 34
Zoom sur les gestes de rénovation – Année 2022	p. 35
Moyens d'accompagnement - RGE	p. 37



Présentation des différents dispositifs MaPrimeRénov'

Depuis janvier 2022, France Rénov' est devenu l'unique service public de la rénovation énergétique de l'habitat. Il existe plusieurs dispositifs pour aider à financer les travaux de rénovation. Les travaux soutenus peuvent varier d'une aide à l'autre mais les exigences techniques et le recours obligatoire aux professionnels RGE sont identiques pour tous les dispositifs (à quelques exceptions près).



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

MaPrimeRénov'



Quel cadre législatif ?

Lancée le 1^{er} janvier 2020, le dispositif « MaPrimeRénov' » remplace le crédit d'impôt pour la transition écologique (CITE) et les aides de l'ANAH « Habiter mieux agilité ». Le dispositif est alloué aux ménages sous conditions de ressources.

Janvier 2021 : élargissement des bénéficiaires à l'ensemble des propriétaires occupants.

Juillet 2021 : extension du dispositif aux propriétaires bailleurs.

Depuis Janvier 2023, la délivrance de MaPrimeRénov' (ainsi que de certaines autres aides à la rénovation énergétique délivrées par l'Anah) est, dans certains cas, conditionnée au recours à un tiers de confiance : l'Accompagnateur Rénov'.

Il est possible d'obtenir plusieurs primes MaPrimeRénov' pour un même logement mais pour des travaux différents dans la limite de 20 000€ par logement sur 5 ans (hors MaPrimeRénov' Sérénité).

MaPrimeRénov' est cumulable avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), ou encore les aides des collectivités locales ou celles d'Action logement.



Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants ;
- Les propriétaires bailleurs ;
- Les usagers ;
- Les titulaires (occupants et bailleurs) d'un droit réel conférant à l'usage du bien ;
- Les preneurs (occupants et bailleurs) d'un bail emphytéotique ou d'un bail à construction ;
- Les propriétaires en indivision si l'ensemble des propriétaires indivisaires ont signé l'attestation sur l'honneur qui désigne le demandeur pour porter les travaux au nom de l'indivision.



Pour quel logement ?

- Un logement occupé à titre de résidence principale (occupé au moins 8 mois par an) en France métropolitaine ou en Outre-mer.
- Un logement construit depuis au moins 15 ans en Métropole et 2 ans en Outre-mer.

Les propriétaires bailleurs doivent s'engager sur l'honneur à louer leur bien en tant que résidence principale sur une durée d'au moins 5 ans et dans un délai d'un an suivant la demande de prime.



Les exigences pour bénéficier du forfait MaPrimeRénov' rénovation globale et des bonus

L'éligibilité aux forfaits « Rénovation globale », « Bonus Bâtiment Basse Consommation » et « Bonus sortie de passoire énergétique » est basée sur la réalisation d'un **audit énergétique préalable** aux travaux de rénovation.

Pour bénéficier du forfait « Rénovation globale », les travaux doivent conduire à un gain énergétique minimal de 55%.

A noter qu'à compter du 1^{er} avril 2023, les dispositifs de chauffage fonctionnant principalement aux énergies fossiles seront exclus des forfaits « Rénovation globale ».

Pour bénéficier du bonus « Bâtiment Basse Consommation », le logement doit être **classé A ou B après travaux** d'après l'audit énergétique.

Pour bénéficier du « Bonus sortie de passoire énergétique », le logement doit être classé F ou G avant travaux et **atteindre la classe E ou mieux après travaux** d'après l'audit énergétique.



MaPrimeRénov' Sérénité



Quel cadre législatif ?

L'aide de l'Anah « Habiter mieux sérénité » a été remplacé depuis le 1^{er} janvier 2022, par un nouveau dispositif, déclinaison de MaPrimeRénov' : **MaPrimeRénov' Sérénité**.

L'aide comprend également un « Bonus Bâtiment Basse Consommation » et un « Bonus sortie de passoire énergétique »

Cette aide est **cumulable** avec les aides CEE (depuis le 01/07/2022 et uniquement pour les propriétaires occupants), les aides locales, les caisses de retraite, l'éco-prêt à taux zéro, le chèque énergie, et la TVA à taux réduit à 5,5%.



Qui peut en bénéficier et sous quelles conditions ?

Cette aide est réservée :

- aux propriétaires occupants dont les ressources sont **modestes et très modestes** ;
- pour des logements n'ayant pas bénéficié d'un PTZ acquisition octroyé il y a moins de 5 ans ;
- à condition de réaliser un gain énergétique (en énergie primaire) d'au moins **35%** et d'atteindre la **classe E** sur l'étiquette énergie du DPE à condition que les travaux ne conduisent pas à une augmentation des émissions des gaz à effet de serre ;
- aux travaux réalisés par des **entreprises RGE** lorsqu'une telle qualification existe pour ces travaux ;
- pour des logements d'au moins 15 ans qui seront occupés encore 3 ans.

Le ménage doit obligatoirement être accompagné par un Accompagnateur Rénov'.



MaPrimeRénov' Copropriété



Quel cadre législatif ?

Cette aide est réservée aux travaux effectués sur les parties communes de copropriété et aux travaux sur les parties privatives déclarés d'intérêt collectif. Ces travaux sont votés lors des assemblées générales de copropriétés.

Cette prime est demandée par le syndicat de copropriété au titre du syndicat des copropriétaires. La subvention est versée directement au syndicat des copropriétaires.

L'aide dépend du coût des travaux, de la situation de la copropriété et du nombre de logements.

L'aide MaPrimeRénov' Copropriété est une aide socle de 25% du montant des travaux (plafonné à 25 000€ par logement).

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est obligatoire. Elle est financée en partie par l'Anah (30% du prix de la prestation avec un plafond de 180€ HT par logement et un plancher de 900€).



Qui peut en bénéficier et sous quelles conditions ?

Pour être éligible, la copropriété doit :

- Avoir au moins 75% de lots ou à défaut des tantièmes dédiés à l'usage d'habitation principale,
- Réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35%
- Être immatriculée et actualisée au registre national des copropriétés (l'obligation d'actualisation des données au registre national s'impose depuis le 1^{er} janvier 2023).

L'attribution de l'aide MaPrimeRénov' Copropriété est subordonnée à la production d'une évaluation énergétique.

Une prime supplémentaire pour les copropriétés fragiles

Une copropriété peut bénéficier d'une prime de 3 000€ par logement :

- Si son taux d'impayés par rapport au budget à l'année N-2 est supérieur ou égal à 8%
- Ou si elle est située dans un quartier NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain).

A noter :

Les autres copropriétés peuvent cumuler l'aide MaPrimeRénov' Copropriété avec les aides des certificats d'économies d'énergie (CEE)



Mon Accompagnateur Rénov'



Quel cadre législatif ?

La **loi Climat et Résilience du 22 août 2021** généralise l'**accompagnement** des ménages dans leur projet de travaux de rénovation énergétique par la mise en place de Mon Accompagnateur Rénov'.

Mon Accompagnateur Rénov' est l'interlocuteur de confiance, qui accompagne les projets de travaux des ménages, depuis l'élaboration du projet jusqu'à la fin des travaux.

Les objectifs du dispositifs sont de :

- **Stimuler la demande** et inciter à s'engager dans un projet de travaux grâce à la présence de Mon Accompagnateur Rénov' comme tiers de confiance
- **Permettre de s'engager dans des projets de travaux plus ambitieux**, grâce au conseil technique et à la mobilisation de l'ensemble des aides mobilisables.

Conformément à la loi Climat et Résilience, le recours à Mon Accompagnateur Rénov' est donc **obligatoire** pour recourir à certaines aides :

- Depuis le **1^{er} janvier 2023**, l'obligation d'accompagner concerne les propriétaires qui sollicitent les aides MaPrimeRénov' Sérénité et Loc'Avantages avec travaux.
- Au **1^{er} janvier 2024**, l'obligation d'avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier du forfait MaPrimeRénov' rénovation globale (en remplacement de l'obligation d'accompagnement pour bénéficier du bouquet de travaux MPR avec une aide > à 10 000€ prévue initialement à partir de septembre 2023).



Obtenir l'agrément Mon Accompagnateur Rénov'

Depuis le début de l'année 2023, le dispositif Mon accompagnateur Rénov' concerne les acteurs historiques : opérateurs de l'Anah et Espaces Conseil France Rénov'. Pour pouvoir accompagner le plus grand nombre de ménages, le dispositif va s'ouvrir progressivement à de nouveaux acteurs publics et privés, en s'assurant de leur indépendance et leur compétence. Les acteurs souhaitant intervenir en tant que Mon Accompagnateurs Rénov' doivent ainsi obligatoirement obtenir un agrément de l'Anah.

- Depuis le **2 mai 2023** : les Espaces Conseil France Rénov' et les opérateurs de l'Anah peuvent solliciter l'agrément auprès de l'Anah. Pour faciliter la transition, la période pendant laquelle ils sont réputés agréés est prolongée jusqu'au 1er janvier 2024 ;
- A compter de **juillet 2023** : les nouveaux acteurs souhaitant obtenir l'agrément pourront déposer leur dossier en ligne, sur la plateforme dédiée ;
- A compter du **1^{er} janvier 2024** : tous les acteurs qui souhaiteront exercer les missions de Mon Accompagnateur Rénov' devront détenir l'agrément délivré par l'Anah.



Quelles missions ?

L'accompagnement proposé par Mon Accompagnateur Rénov' est **personnalisé** et sur tous les volets. Il a vocation à **traiter les questions techniques, sociales, administratives et financières**.

Il intervient à toutes les étapes du projet au travers des missions socles :

- La 1^{ère} visite sur site
- La réalisation de l'audit énergétique
- L'évaluation simplifiée de l'état général du logement et de sa réponse aux besoins des occupants.
- L'aide à l'élaboration du projet de travaux et du plan de financement
- L'aide au montage des dossiers de demande de subvention
- Le suivi de la réalisation des travaux
- La 2^{ème} visite sur site post-travaux, qui permet de marquer la fin des travaux, de préparer la prise en main du logement, le suivi des consommations et de fournir des conseils sur les éco-gestes.

Toutes ces missions doivent être réalisées dans le cadre d'un contrat passé entre l'Accompagnateur Rénov' et le ménage.

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, plus de **550** Espaces Conseil France Rénov' accueillent les particuliers sur tout le territoire pour leur **fournir information, conseil et orientation de manière neutre, indépendante et gratuite**. Selon le projet de travaux, le conseiller France Rénov' pourra orienter vers les Accompagnateurs Rénov' en capacité de les accompagner au plus près du logement.

Dynamique régionale des politiques d'incitation à la rénovation énergétique

Pays de la Loire

Au cours des dernières années, les objectifs de rénovation énergétique des logements se sont affirmés et le paysage des aides pour les particuliers a profondément évolué (disparition du CITE et d'Habiter Mieux Agilité, création de MaPrimeRénov', modification de l'éligibilité suite au plan de relance...).

Cette publication propose dans un format synthétique de suivre les dernières données des dispositifs d'aide à la rénovation du parc de logements privés au regard des objectifs en région.



Objectifs

1 Faire disparaître les passoires thermiques

D'ici 2028, aucune habitation >330 kWh/m²/an d'énergie primaire (DPE F et G)

« A compter du 1er janvier 2028, la consommation énergétique, déterminée selon la méthode du diagnostic de performance énergétique, des bâtiments à usage d'habitation n'excède pas le seuil de 330 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an »

Article L. 111-10-4-1 du code de la construction et de l'habitation

En Pays de la Loire

Viser la rénovation énergétique performante d'au moins 1 million de logements à horizon 2050

Pour atteindre l'objectif national d'un parc entièrement rénové aux normes BBC en 2050

Source : SRADDET Pays de la Loire

2 Disposer d'un parc résidentiel aux normes BBC

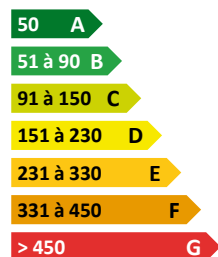
D'ici 2050, un parc d'habitation ≤80 kWh/m²/an d'énergie primaire (DPE A et B)

« Disposer d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments sont rénovés en fonction des normes Bâtiment Basse Consommation ou assimilées, à l'horizon 2050, en menant une politique de rénovation thermique des logements concernant majoritairement les ménages aux revenus modestes »

Article L. 100-4 du code de l'énergie

Situation initiale 2022

Logement économe



Logement économe

5,6%

résidences principales en DPE A ou B

100 243

14,5%

résidences principales en DPE F ou G

259 649

Photographie des dispositifs MaPrimeRénov' (MPR), MaPrimeRénov' Sérénité (MPR s) et MaPrimeRénov' Copropriété (MPR c) par département



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



MaPrimeRénov'
Sérénité



MaPrimeRénov'
Copropriété

PAYS DE LA LOIRE

43 966 dossiers financés MPR
3 291 dossiers financés MPR Sérénité
474 logements financés MPR Copropriété

MAYENNE

4 392 dossiers financés MPR
509 dossiers financés MPR Sérénité
0 logement financé MPR Copropriété

SARTHE

7 721 dossiers financés MPR
362 dossiers financés MPR Sérénité
0 logement financé MPR Copropriété

LOIRE-ATLANTIQUE

11 927 dossiers financés MPR
574 dossiers financés MPR Sérénité
427 logements financés MPR Copropriété

MAINE-ET-LOIRE

9 840 dossiers financés MPR
921 dossiers financés MPR Sérénité
35 logements financés MPR Copropriété

VENDÉE

10 086 dossiers financés MPR
925 dossiers financés MPR Sérénité
12 logements financés MPR Copropriété



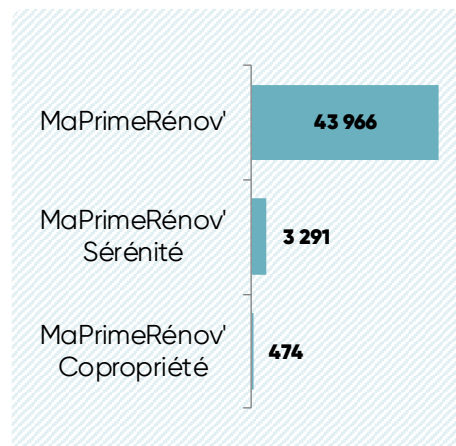
Moyens financiers engagés

Bilan annuel 2022

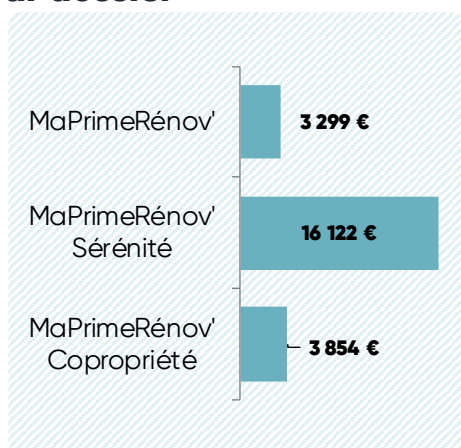
De nombreux dispositifs d'aide à la rénovation existent portés par l'Etat ou par d'autres acteurs locaux comme les collectivités territoriales.

La région des Pays de la Loire a connu une baisse de 17% des dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2022 avec près de 44 000 dossiers engagés pour 51 555 dossiers déposés. Ce sont près de 56 500 travaux qui ont été réalisés pour un total de 484M€. Les aides du dispositifs MaPrimeRénov' représentent un total de 145M€ et le montant moyen par dossier est de 11 013€.

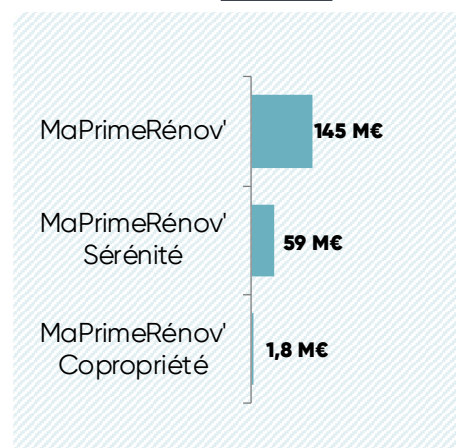
En nombre de dossiers



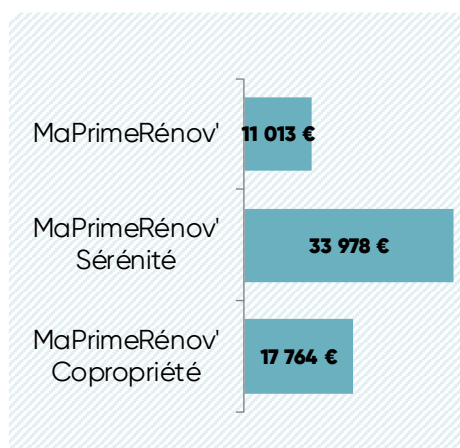
Montant moyen d'aide par dossier



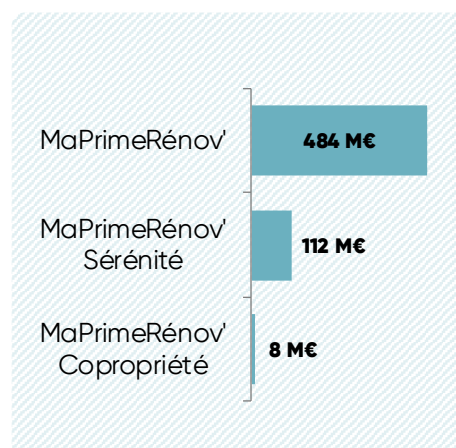
En montant d'aide



Montant moyen de travaux par dossier



Montant total de travaux



Données MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété : 2022

| Source : DREAL des Pays de la Loire





Moyens financiers engagés

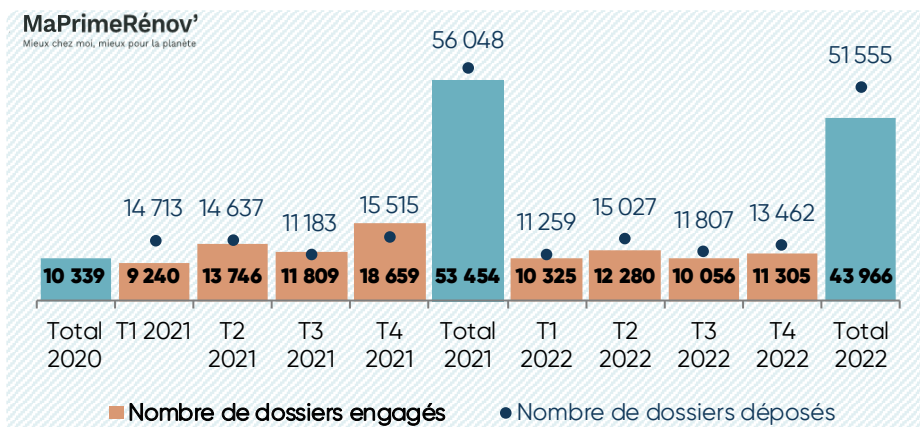
Dynamique trimestrielle

MaPrimeRénov'

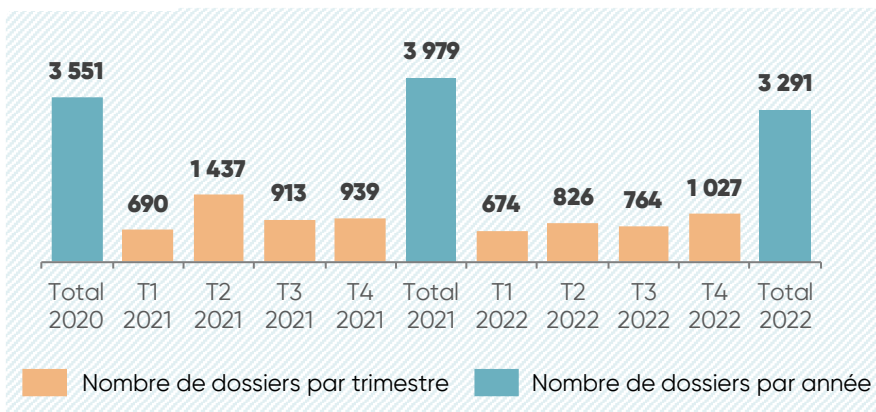


Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah.

L'année 2022 démarre plus dynamiquement que l'année 2021. Entre le 1^{er} trimestre et le 2^{ème} trimestre 2022, le nombre de dossiers engagés augmente de 14,0%.



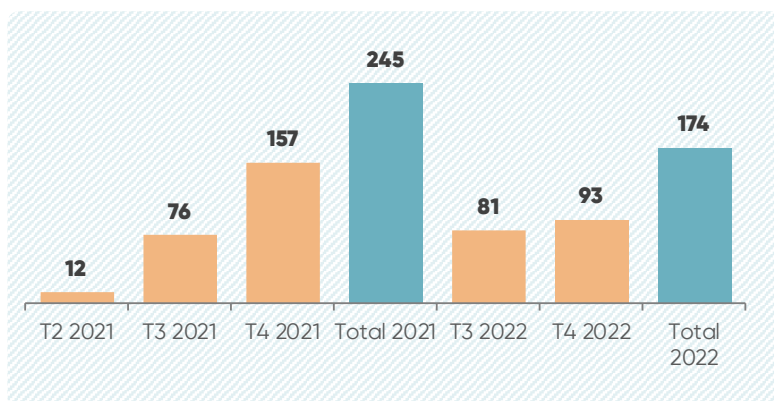
MaPrimeRénov' Sérénité



En 2020, 3 551 dossiers MPR Sérénité ont été comptabilisé sur la région des Pays de la Loire. En 2021, le nombre de dossiers MPR Sérénité est de 3 979. L'année 2022 est marquée par une baisse du nombre de dossier de 17,3% pour atteindre 3 291 dossiers.

MaPrimeRénov' Copropriété

En 2020, aucune opération n'a été financée pour des travaux de rénovation énergétique en copropriété. A l'époque, il s'agissait du dispositif Habiter Mieux Copropriété et il n'était pas ouvert à toutes les copropriétés. Seules en bénéficiaient les copropriétés fragiles. En 2021, le régime d'aides Anah a évolué et Habiter Mieux Copropriété est devenu MPR Copropriété. Toutes les copropriétés ayant des projets de rénovation énergétique peuvent prétendre à une subvention travaux. Ainsi, en 2021, ce sont 245 dossiers MPR Copropriété qui ont été financé en région et 174 en 2022



Zoom sur les gestes de rénovation*

Année 2022

Pour l'année 2022, 51 555 dossiers ont été déposés et près de 44 000 ont été engagés. Ces derniers représentent 484M€ de travaux, soit 11 013€ de travaux par dossier. Ces travaux ont été financés par le dispositif MaPrimeRénov' à hauteur de 30%, soit 145M€

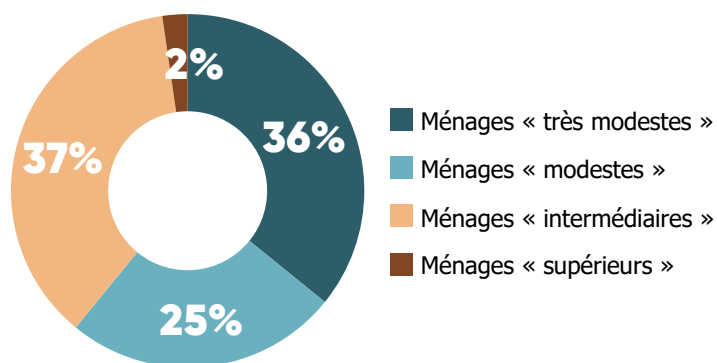
61,0% des dossiers engagés MaPrimeRénov' pour l'année 2022 concernent des ménages modestes ou très modestes.

78,3% des dossiers MaPrimeRénov' concernent des travaux d'équipement.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Répartition des dossiers engagés par type de ménages



51 555

dossiers déposés



43 966

dossiers engagés

484 M€

de travaux



11 013€

montant de travaux par dossier

30%

de taux de subvention MaPrimeRénov'



10%

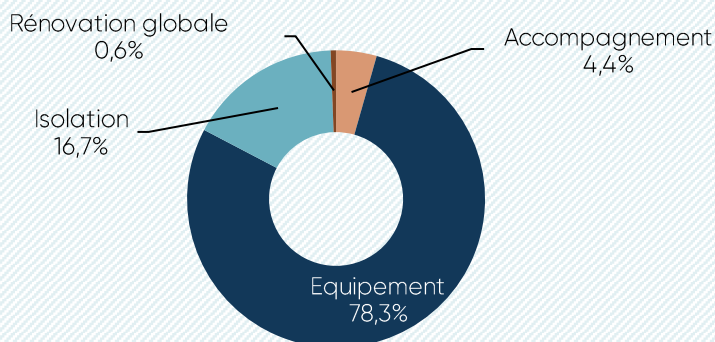
Autres aides

60%

Reste à charge

Répartition des dossiers engagés MaPrimeRénov' par catégorie

Unité: nombre de dossiers – Source : ANAH-DREAL Pays de la Loire



Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'





Zoom sur les gestes de rénovation*

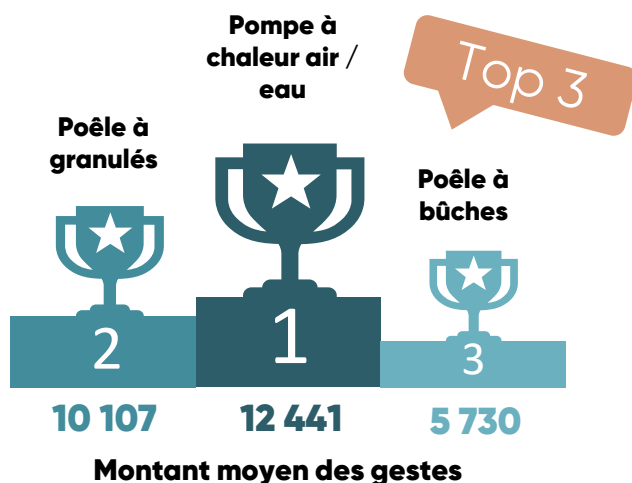
Année 2022



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

12 441 gestes concernent les pompes à chaleur air/eau, soit 22% des gestes réalisés en 2022 en Pays de la Loire.

Le top 3 des gestes représente 50,1% des gestes réalisés en 2022 en région Pays de la Loire.



Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2022

Equipement	Nombre de gestes	Montant moyen des gestes
Chaudière à bûches	103	8 385 €
Chaudière à granulés	1 371	15 186 €
Chaudière gaz THPE	1 538	18 697 €
Chauffage solaire combiné	273	5 046 €
Chauffe-eau solaire collectif	1	NC
Chauffe-eau solaire individuel	2 556	8 531 €
Chauffe-eau thermodynamique	2 586	3 491 €
Dépose de cuve à fioul	2 008	2 248 €
Foyer fermé, insert	1 541	1 606 €
Partie thermique d'un panneau hybride	65	6 864 €
Poêle à bûches	5 730	1 499 €
Poêle à granulés	10 107	5 997 €
Pompe à chaleur air / eau	12 441	6 541 €
Pompes à chaleur géothermique	432	14 420 €
Réseau de chaleur et de froid	27	20 003 €
Ventilation double flux	2 409	1 755 €
Isolation	9 927	3 176 €
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	1 983	11 002 €
Isolation de la toiture-terrasse	53	8 260 €
Isolation des murs par l'extérieur	3 522	17 216 €
Isolation des murs par l'intérieur	1 496	18 895 €
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	2 873	3 908 €
Accompagnement	2 886	6 799 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	564	1 836 €
Audit énergétique	2 091	4 192 €
Audit énergétique pour rénovation globale	231	1 403 €
Rénovation globale	252	NC
Rénovation globale + bonus BBC	86	29 607 €
Rénovation globale + bonus BBC + AMO	22	25 721 €
Rénovation globale + bonus SPE	52	30 288 €
Rénovation globale + bonus SPE + AMO	4	32 052 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC	28	25 751 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC + AMO	6	45 629 €
Rénovation globale standard	54	51 603 €
Autres	174	22 696 €
Bonus Bâtiment Basse Consommation	73	494 €
Bonus sortie de passoire énergétique	56	803 €
Sans geste / Geste inconnu	45	488 €
TOTAL	56 427	NC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'
Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC





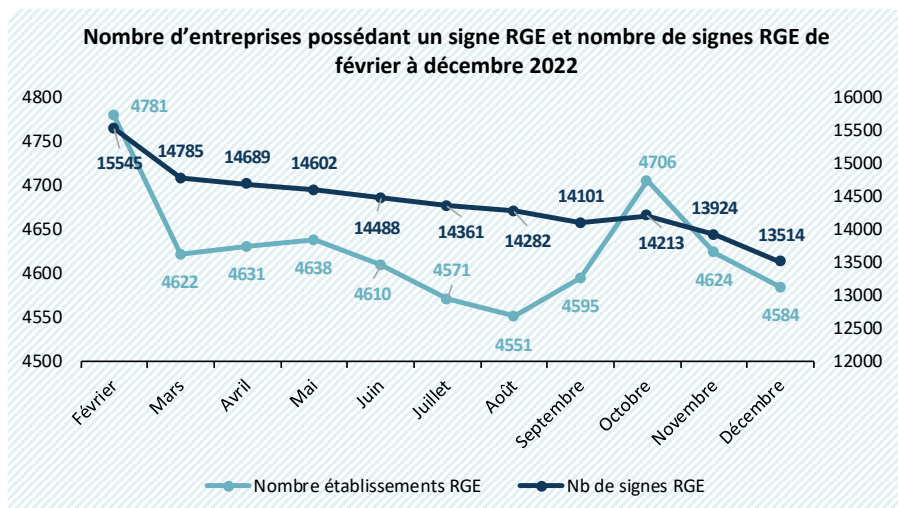
Moyens d'accompagnement RGE

● Domaines de travaux RGE

Au 31 décembre 2022



4 584
Entreprises RGE
13 514
signes RGE

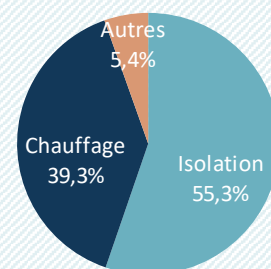


Entre février et décembre 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE en Pays de la Loire a baissé de 4,1%. Sur la même période, le nombre de signes a diminué de 13,1%.

55,3% des domaines de travaux appartiennent à l'isolation.

Répartition des domaines de travaux	Au 31 décembre 2022	Evol. Fév/Déc
Fenêtre - Isolation vitres vert. / volets isolants	1 391	-12,3%
Fenêtre - Isolation thermique vitres toiture	558	-14,4%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	1 676	-18,8%
Isolation des murs par l'extérieur	1 065	-11,9%
Isolation des planchers sur local non chauffé	773	-42,7%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	584	-24,9%
Isolation des planchers de combles perdus	1 422	-22,0%
Isolation	7 469	-21,1%
Chaudière micro-cogénération gaz	1 021	-13,9%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	327	0,3%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	643	-2,1%
Chauffage / eau chaude solaire	159	-7,0%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	702	-11,7%
Panneaux photovoltaïques	151	13,5%
Pompe à chaleur chauffage	1 169	7,4%
Pompe à chaleur eau chaude	1 140	6,1%
Chauffage	5 312	-2,2%
Forage géothermique	6	0,0%
Ventilation	551	8,0%
Projet complet rénovation	20	-20,0%
Audit énergétique	156	38,1%
Autres	0	/
Autres	733	12,1%
TOTAL	13 514	-13,1%

Répartition des domaines de travaux au 31 décembre 2022



Clé de lecture : Au 31 décembre 2022, la région des Pays de la Loire recensait 13 514 signes RGE, soit une baisse de 13,1% par rapport à février 2022.

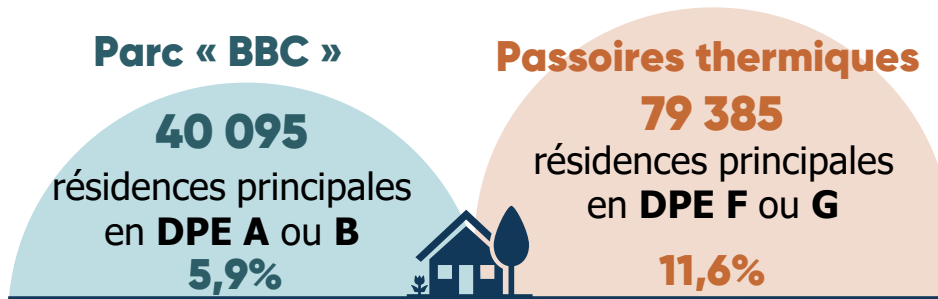
Une entreprise peut avoir plusieurs signes RGE

** Pour l'année 2022, les données RGE sont analysées de février à décembre, le ministère n'ayant pas fourni les données de janvier.*



Etat des lieux du parc résidentiel

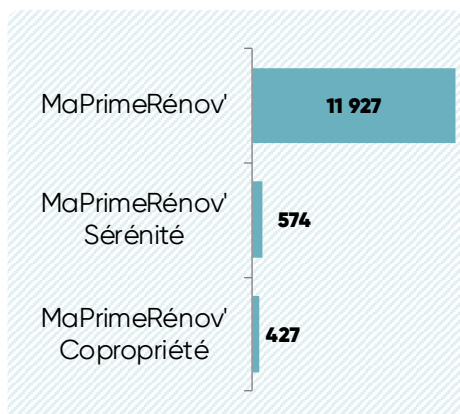
En 2022



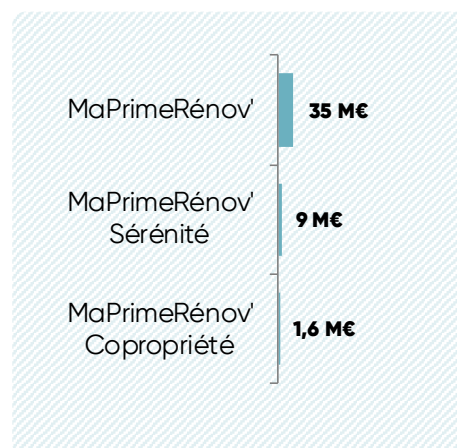
Moyens financiers engagés

Bilan annuel 2022

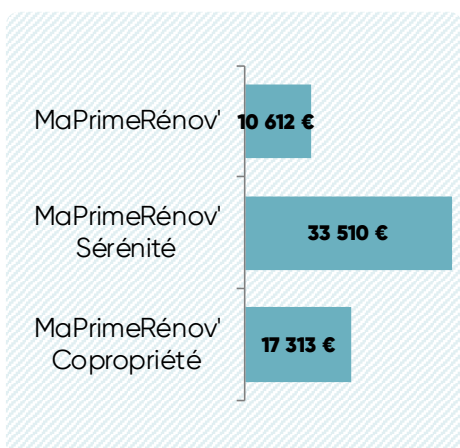
● En nombre de dossiers engagés



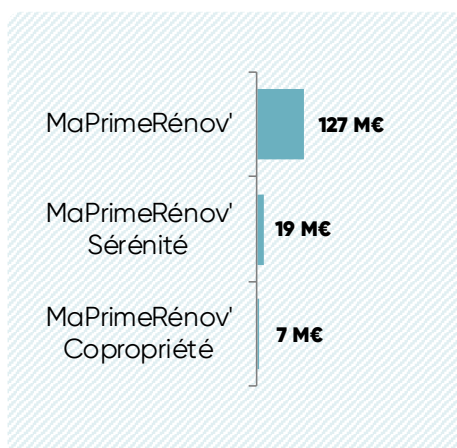
● En montant d'aide



● Montant moyen de travaux



● Montant total de travaux



Données MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété : 2022

| Source : DREAL des Pays de la Loire





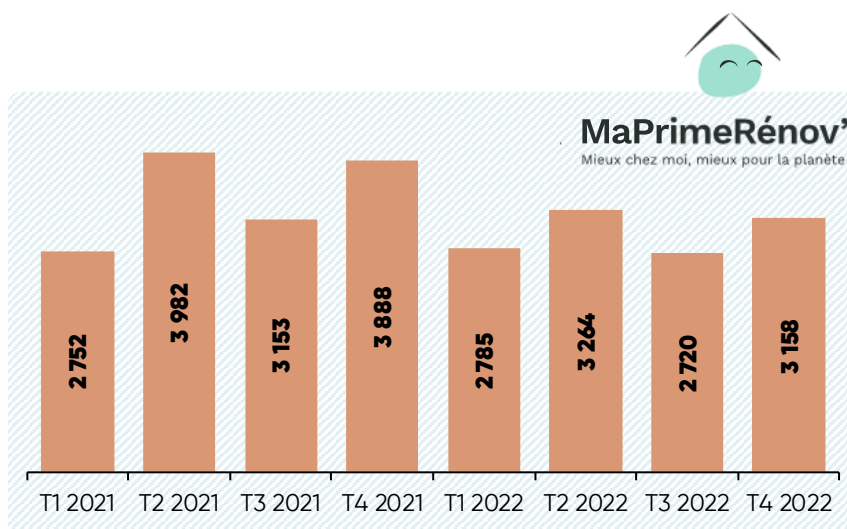
Moyens financiers engagés

Dynamique trimestrielle

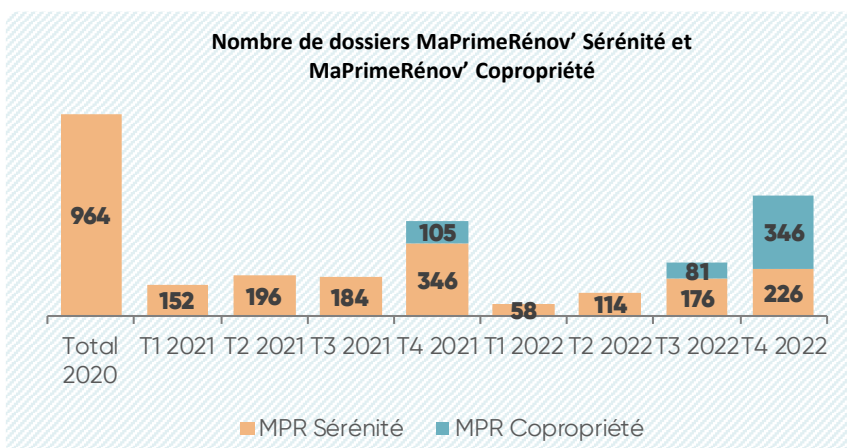
MaPrimeRénov'

Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah.

L'année 2022 a connu une baisse des dossiers engagés par rapport à 2021. Les 2^{ème} et 4^{ème} trimestres sont les trimestres qui dénombrent le plus de dossiers engagés.



MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété



En 2020, 964 dossiers MPR Sérénité ont été comptabilisés en Loire-Atlantique. En 2021, le nombre de dossiers MPR Sérénité est de 878. L'année 2022 marque le pas avec 574 dossiers MPR Sérénité, soit une baisse de 34,6% sur un an.

Entre 2021 et 2022, le nombre de logements aidés par le dispositif MPR Copropriété a augmenté de 307% passant ainsi de 105 à 427 logements.

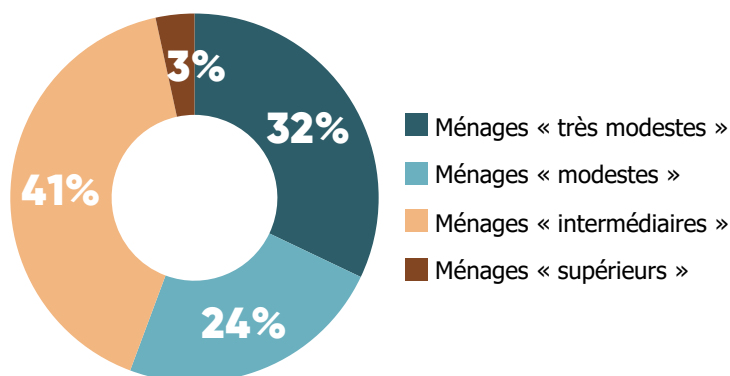
Zoom sur les gestes de rénovation*

Pour l'année 2022, 14 193 dossiers ont été déposés et près de 12 000 ont été engagés sur le département de la Loire-Atlantique. Ces derniers représentent 127M€ de travaux, soit 10 612€ de travaux par dossier. Ces travaux ont été financés par le dispositif MaPrimeRénov' à hauteur de 28%, soit 35M€

56% des dossiers engagés MaPrimeRénov' pour l'année 2022 concernent des ménages modestes ou très modestes.

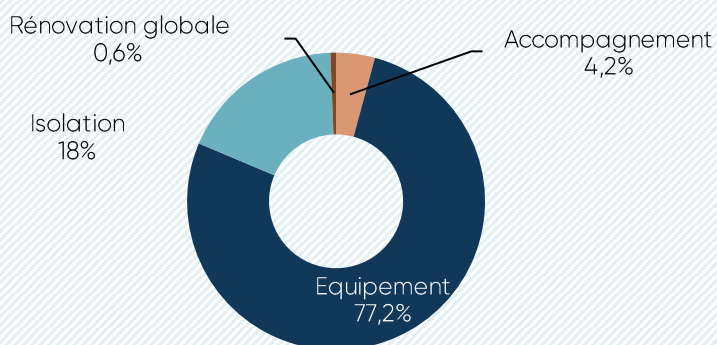
77,2% des dossiers MaPrimeRénov' concernent des travaux d'équipement.

Répartition des dossiers engagés par type de ménages



Répartition des dossiers engagés MaPrimeRénov' par catégorie

Unité: nombre de dossiers – Source : ANAH-DREAL Pays de la Loire



Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

14 193

dossiers déposés



11 927

dossiers engagés

127 M€

de travaux



10 612€

montant de travaux par dossier

28%

de taux de subvention MaPrimeRénov'

9%

Autres aides



63%

Reste à charge

Zoom sur les gestes de rénovation*

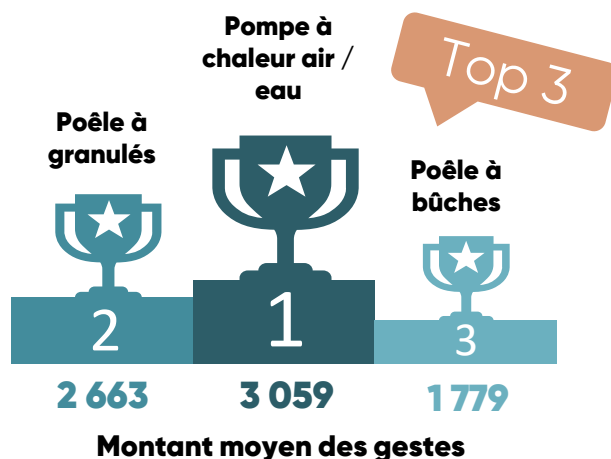
Année 2022



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

3 059 gestes concernent les pompes à chaleur air/eau, soit 21,2% des gestes réalisés en 2022 en Loire-Atlantique.

Le top 3 des gestes représente 52% des gestes réalisés en 2022 dans le département de la Loire-Atlantique.



Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2022

Equipement	10 766	8 374 €
Chaudière à bûches	16	8 801 €
Chaudière à granulés	262	18 871 €
Chaudière gaz THPE	550	4 639 €
Chauffage solaire combiné	60	6 347 €
Chauffe-eau solaire individuel	537	3 526 €
Chauffe-eau thermodynamique	460	2 134 €
Dépose de cuve à fioul	233	1 918 €
Foyer fermé, insert	529	6 828 €
Partie thermique d'un panneau hybride	5	4 053 €
Poêle à bûches	1 779	5 929 €
Poêle à granulés	2 663	6 652 €
Pompe à chaleur air / eau	3 059	14 091 €
Pompes à chaleur géothermique	122	19 135 €
Réseau de chaleur et de froid	6	2 195 €
Ventilation double flux	491	3 015 €
Isolation	2 837	11 597 €
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	610	9 787 €
Isolation de la toiture-terrasse	20	12 689 €
Isolation des murs par l'extérieur	937	20 552 €
Isolation des murs par l'intérieur	401	3 548 €
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	869	6 901 €
Accompagnement	703	1 466 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	102	2 711 €
Audit énergétique	537	1 404 €
Audit énergétique pour rénovation globale	64	NC
Rénovation globale	72	34 343 €
Rénovation globale + bonus BBC	30	28 852 €
Rénovation globale + bonus BBC + AMO	6	47 828 €
Rénovation globale + bonus SPE	16	32 094 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC	10	56 141 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC + AMO	1	47 315 €
Rénovation globale standard	9	21 988 €
Autres	36	111 €
Bonus Bâtiment Basse Consommation	12	333 €
Bonus sortie de passoire énergétique	8	NC
Sans geste / Geste inconnu	16	NC
TOTAL	14 414	

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'
Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

Moyens d'accompagnement RGE



● Domaines de travaux RGE

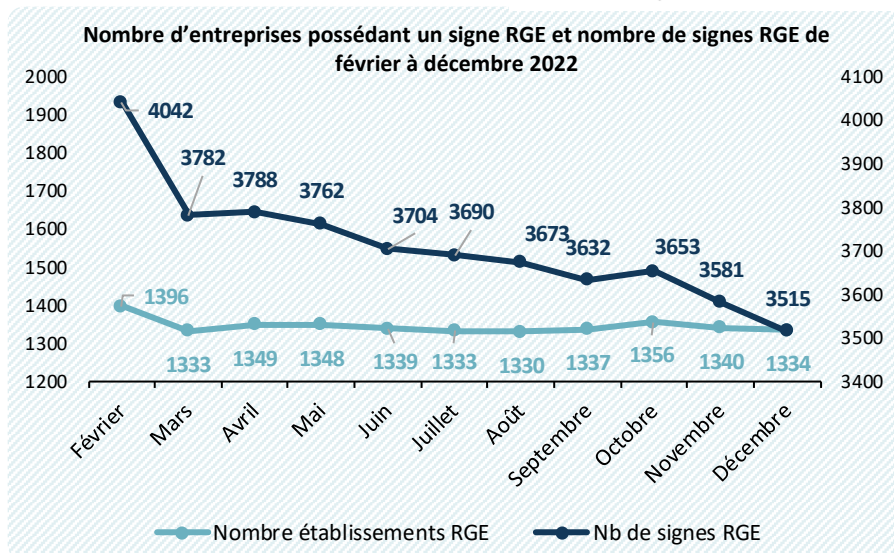
Au 31 décembre 2022



1 334
Entreprises RGE
3 515
signes RGE

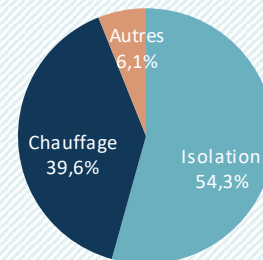
Entre février et décembre 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE en Loire-Atlantique a baissé de 4,4%. Sur la même période, le nombre de signes a diminué de 13%.

54,3% des domaines de travaux appartiennent à l'isolation.



Répartition des domaines de travaux	Au 31 décembre 2022	Evol. Fév/Déc
Fenêtre - Isolation vitres vert. / volets isolants	361	-15,5%
Fenêtre - Isolation thermique vitres toiture	136	-14,5%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	438	-18,6%
Isolation des murs par l'extérieur	280	-13,3%
Isolation des planchers sur local non chauffé	188	-45,3%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	149	-23,6%
Isolation des planchers de combles perdus	357	-24,8%
Isolation	1 909	-22,4%
Chaudière micro-cogénération gaz	315	-11,8%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	54	-1,8%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	138	0,0%
Chauffage / eau chaude solaire	34	-20,9%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	213	-7,0%
Panneaux photovoltaïques	44	25,7%
Pompe à chaleur chauffage	303	7,4%
Pompe à chaleur eau chaude	292	5,8%
Chauffage	1 393	-1,6%
Forage géothermique	2	0,0%
Ventilation	117	25,8%
Projet complet rénovation	10	0,0%
Audit énergétique	84	37,7%
Autres	0	/
Autres	213	28,3%
TOTAL	3 515	-13,0%

Répartition des domaines de travaux au 31 décembre 2022



Clé de lecture : Au 31 décembre 2022, le département de la Loire-Atlantique recensait 3 515 signes RGE, soit une baisse de 13% par rapport à février 2022.

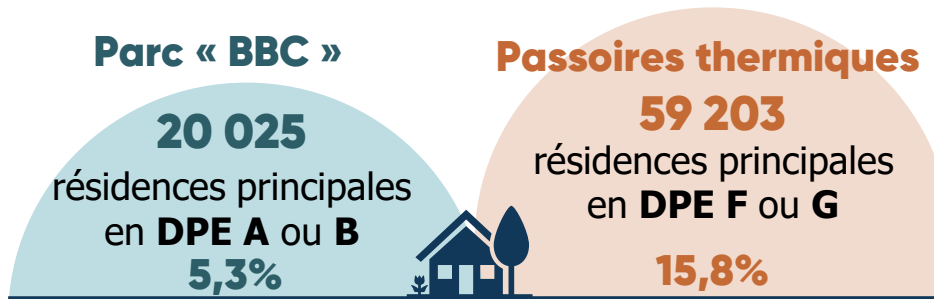
Une entreprise peut avoir plusieurs signes RGE

** Pour l'année 2022, les données RGE sont analysées de février à décembre, le ministère n'ayant pas fourni les données de janvier.*



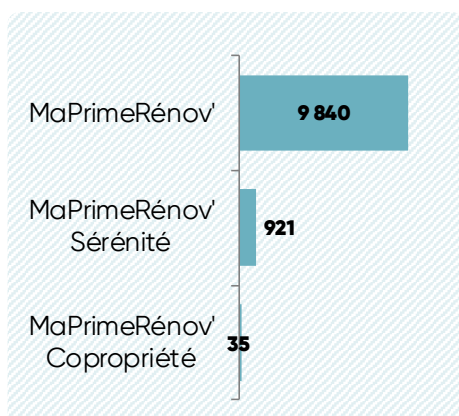
Etat des lieux du parc résidentiel

En 2022



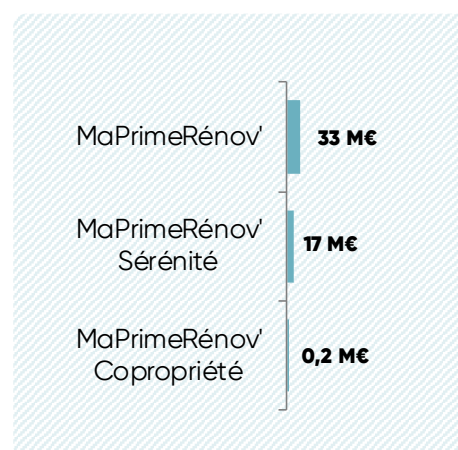
Moyens financiers engagés

● En nombre de dossiers engagés

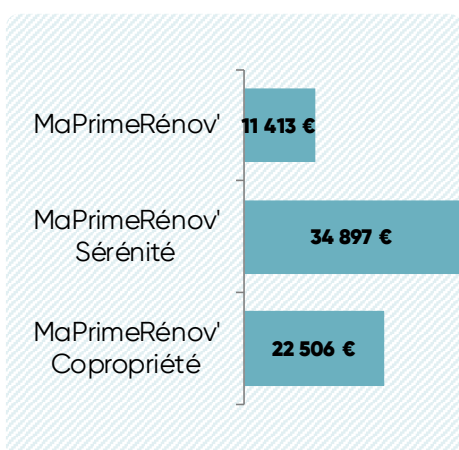


Bilan annuel 2022

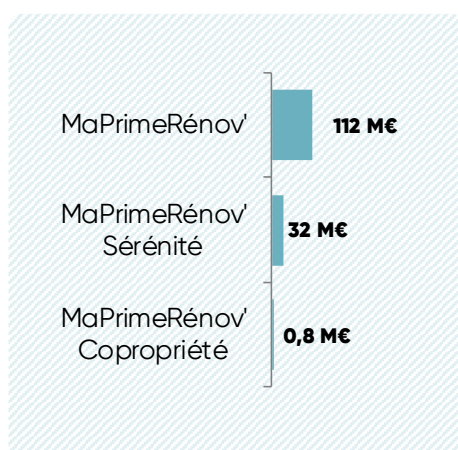
● En montant d'aide



● Montant moyen de travaux



● Montant total de travaux



Données MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété : 2022

| Source : DREAL des Pays de la Loire





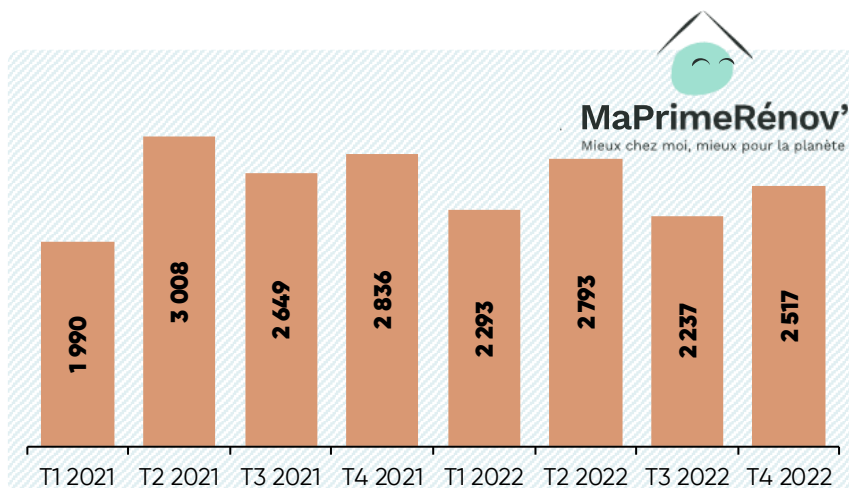
Moyens financiers engagés

Dynamique trimestrielle

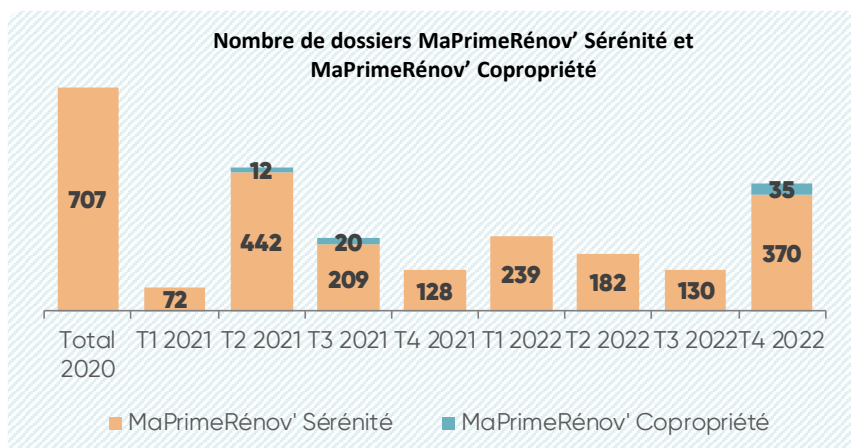
● MaPrimeRénov'

Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah.

Le département du Maine-et-Loire a connu une baisse de 6,1% du nombre de dossiers engagés MaPrimeRénov' en 2022 par rapport à 2021.



● MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété



Le département du Maine-et-Loire a recensé en 2020, 707 dossiers MPR Sérénité financés. En 2021, le département dénombre 851 dossiers MPR Sérénité, soit une hausse de 20,4%. L'année 2022 est marquée par une nouvelle hausse sur un an du nombre de dossiers MPR Sérénité financés de 8,2% pour atteindre 921 dossiers.

Quant dispositif MPR Copropriété, sur 2021 et 2022, 67 logements ont été financés en Maine-et-Loire.

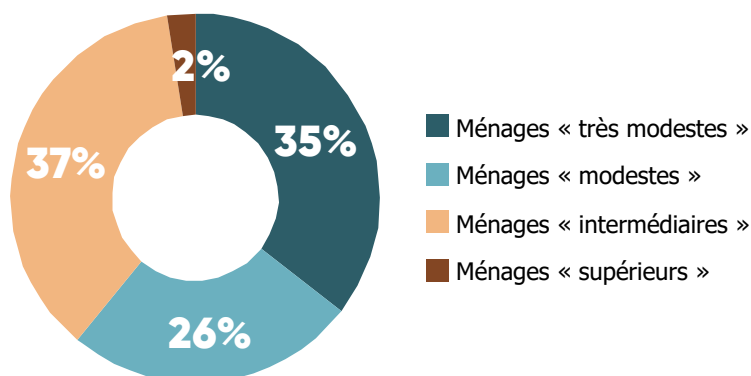
Zoom sur les gestes de rénovation*

Pour l'année 2022, 11 657 dossiers ont été déposés et près de 9 900 ont été engagés sur le département du Maine-et-Loire. Ces derniers représentent 112M€ de travaux, soit 11 413€ de travaux par dossier. Ces travaux ont été financés par le dispositif MaPrimeRénov' à hauteur de 29%, soit 33M€

61% des dossiers engagés MaPrimeRénov' pour l'année 2022 concernent des ménages modestes ou très modestes.

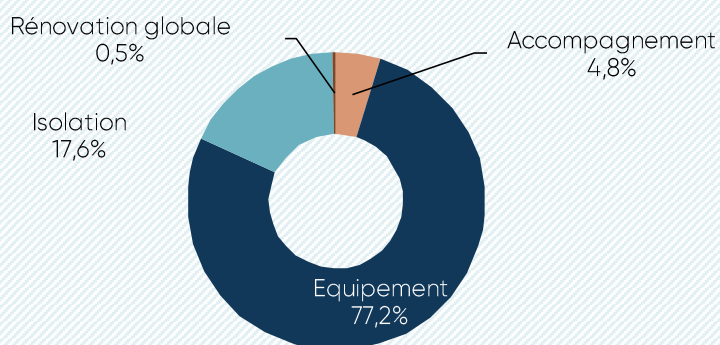
77,2% des dossiers MaPrimeRénov' concernent des travaux d'équipement.

Répartition des dossiers engagés par type de ménages



Répartition des dossiers engagés MaPrimeRénov' par catégorie

Unité: nombre de dossiers – Source : ANAH-DREAL Pays de la Loire



Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

11 657

dossiers déposés



9 840

dossiers engagés

112 M€

de travaux



11 413€

montant de travaux par dossier

29%

de taux de subvention MaPrimeRénov'

11%

Autres aides



60%

Reste à charge



Zoom sur les gestes de rénovation*

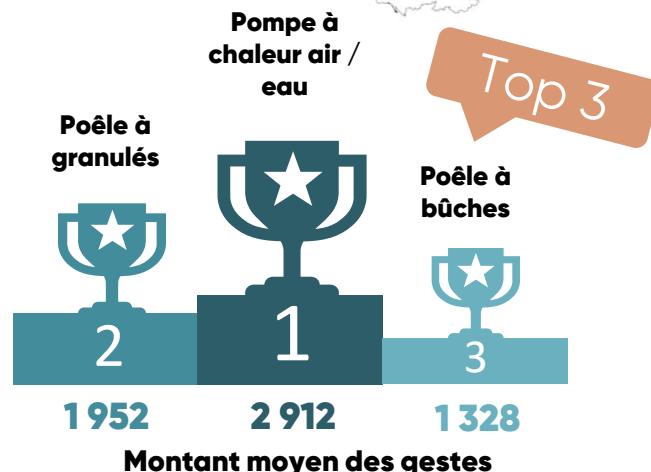
Année 2022



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

2 912 gestes concernent les pompes à chaleur air/eau, soit 23,1% des gestes réalisés en 2022 en Maine-et-Loire.

Le top 3 des gestes représente 49,1% des gestes réalisés en 2022 dans le département du Maine-et-Loire.



Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2022

Équipement	Nombre de gestes	Montant moyen des gestes
Équipement	9 473	8 842 €
Chaudière à bûches	23	17 658 €
Chaudière à granulés	313	19 171 €
Chaudière gaz THPE	328	5 168 €
Chauffage solaire combiné	50	9 858 €
Chauffe-eau solaire individuel	535	4 116 €
Chauffe-eau thermodynamique	619	1 626 €
Dépose de cuve à fioul	381	1 991 €
Foyer fermé, insert	308	7 490 €
Partie thermique d'un panneau hybride	7	1 845 €
Poêle à bûches	1 328	6 126 €
Poêle à granulés	1 952	6 548 €
Pompe à chaleur air / eau	2 912	14 650 €
Pompes à chaleur géothermique	203	19 352 €
Réseau de chaleur et de froid	7	523 €
Ventilation double flux	507	2 693 €
Isolation	2 339	11 141 €
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	470	8 403 €
Isolation de la toiture-terrasse	11	3 977 €
Isolation des murs par l'extérieur	849	18 890 €
Isolation des murs par l'intérieur	362	3 784 €
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	647	7 201 €
Accompagnement	704	1 586 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	127	4 015 €
Audit énergétique	531	1 143 €
Audit énergétique pour rénovation globale	46	NC
Rénovation globale	48	28 512 €
Rénovation globale + bonus BBC	12	24 666 €
Rénovation globale + bonus BBC + AMO	3	18 500 €
Rénovation globale + bonus SPE	8	33 460 €
Rénovation globale + bonus SPE + AMO	1	20 700 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC	3	57 909 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC + AMO	3	65 833 €
Rénovation globale standard	18	19 859 €
Autres	45	NC
Bonus Bâtiment Basse Consommation	18	NC
Bonus sortie de passoire énergétique	15	NC
Sans geste / Geste inconnu	12	NC
TOTAL	12 609	

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'

Moyens d'accompagnement RGE



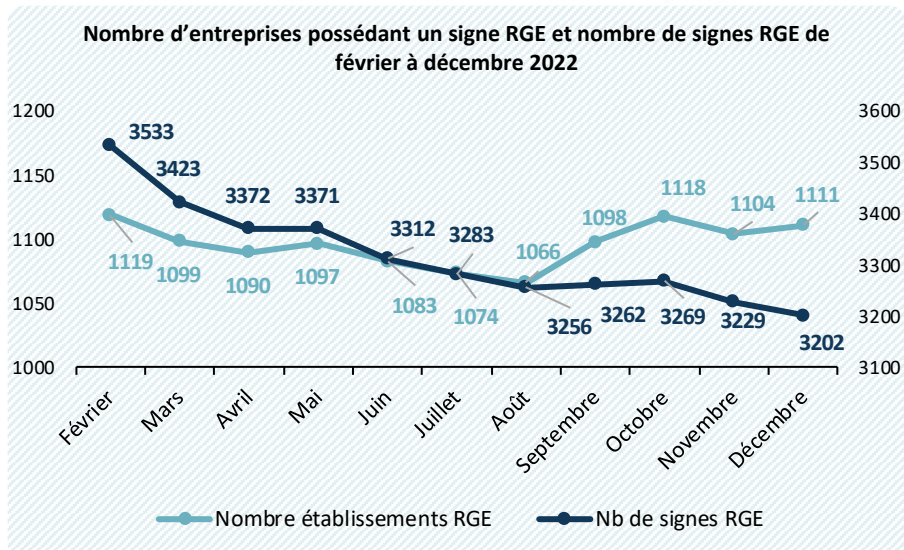
● Domaines de travaux RGE

Au 31 décembre 2022



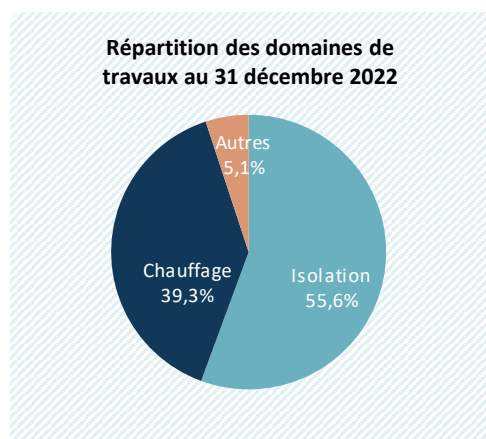
1 111
Entreprises RGE
3 202
signes RGE

Entre février et décembre 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE en Maine-et-Loire a très légèrement baissé (-0,7%). Sur la même période, le nombre de signes a diminué de 9,4%.



55,6% des domaines de travaux appartiennent à l'isolation.

Répartition des domaines de travaux	Au 31 décembre 2022	Evol. Fév/Déc
Fenêtre - Isolation vitres vert. / volets isolants	327	-7,6%
Fenêtre - Isolation thermique vitres toiture	139	-11,5%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	387	-15,9%
Isolation des murs par l'extérieur	252	-6,3%
Isolation des planchers sur local non chauffé	194	-36,6%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	143	-16,9%
Isolation des planchers de combles perdus	339	-18,1%
Isolation	1 781	-16,5%
Chaudière micro-cogénération gaz	225	-14,8%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	84	5,0%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	158	1,3%
Chauffage / eau chaude solaire	41	2,5%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	157	-10,3%
Panneaux photovoltaïques	33	17,9%
Pompe à chaleur chauffage	283	9,7%
Pompe à chaleur eau chaude	278	10,8%
Chauffage	1 259	0,6%
Forage géothermique	2	0,0%
Ventilation	124	3,3%
Projet complet rénovation	3	-25,0%
Audit énergétique	33	43,5%
Autres	0	/
Autres	162	8,7%
TOTAL	3 202	-9,4%



Clé de lecture : Au 31 décembre 2022, le département du Maine-et-Loire recensait 3 202 signes RGE, soit une baisse de 9,4% par rapport à février 2022.

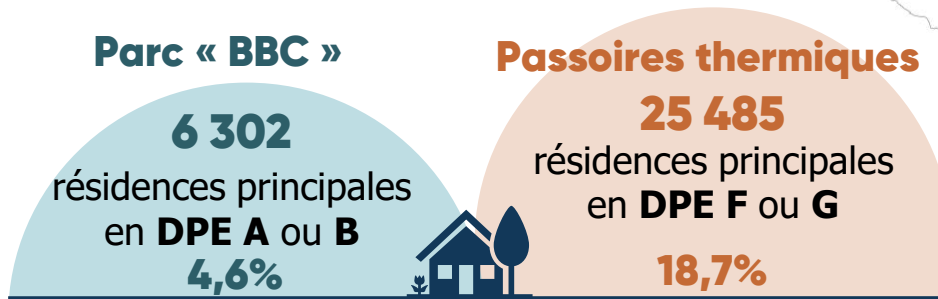
Une entreprise peut avoir plusieurs signes RGE

* Pour l'année 2022, les données RGE sont analysées de février à décembre, le ministère n'ayant pas fourni les données de janvier.



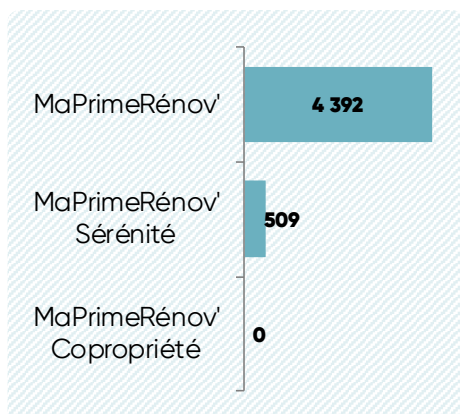
Etat des lieux du parc résidentiel

En 2022



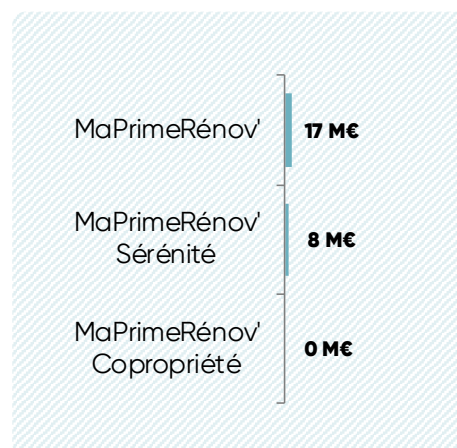
Moyens financiers engagés

● En nombre de dossiers engagés

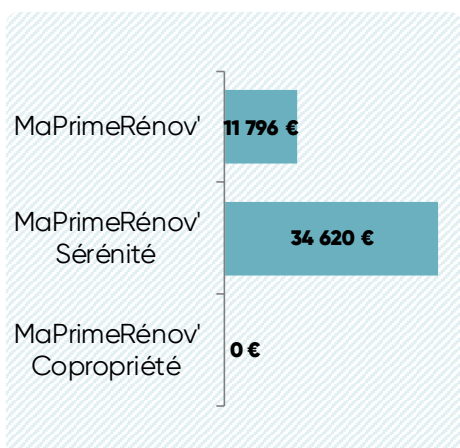


Bilan annuel 2022

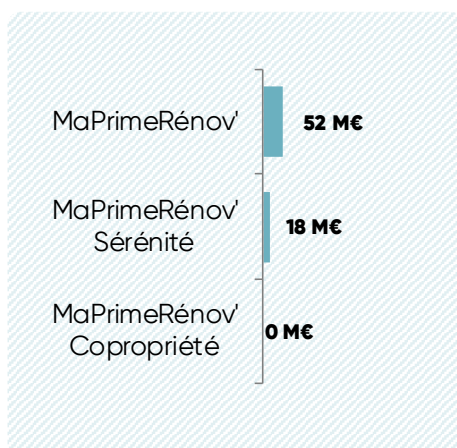
● En montant d'aide



● Montant moyen de travaux



● Montant total de travaux



Données MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété : 2022

| Source : DREAL des Pays de la Loire



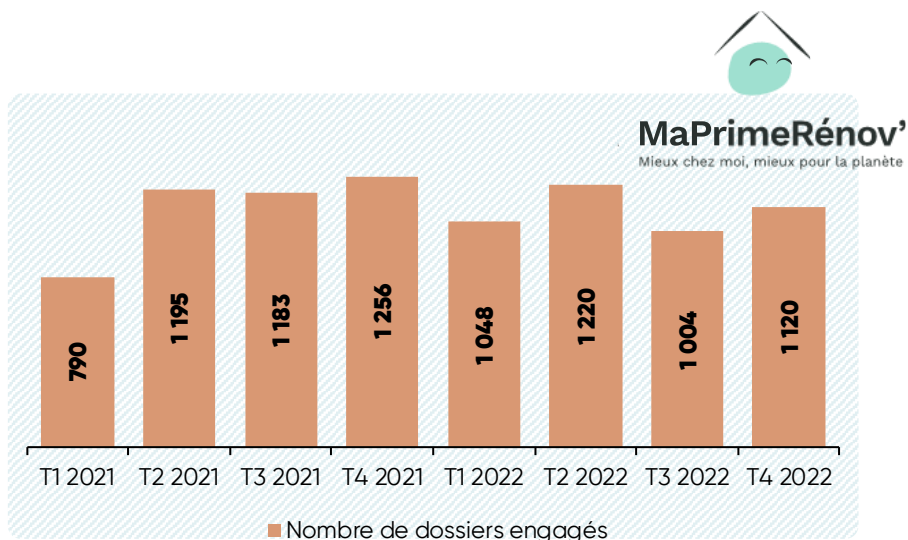
Moyens financiers engagés

Dynamique trimestrielle

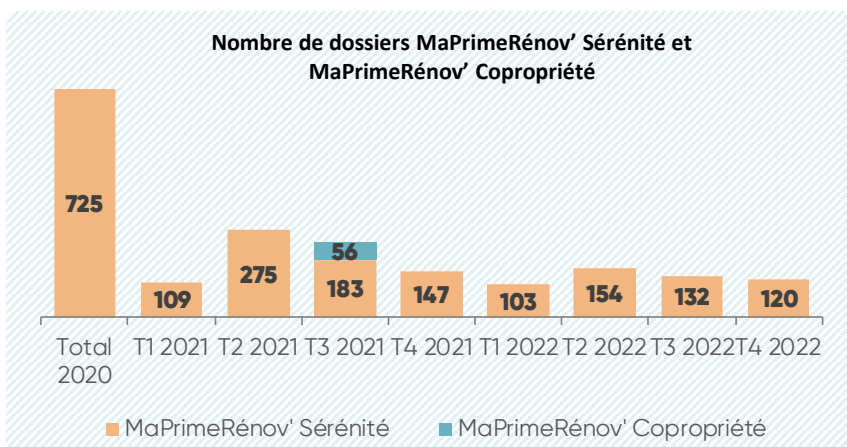
● MaPrimeRénov'

Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah.

Le département de la Mayenne a connu une stagnation du nombre de dossiers engagés MaPrimeRénov' entre 2021 et 2022.



● MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété



Sur le département de la Mayenne, ce sont près de 2 000 dossiers MPR Sérénité qui ont été financés sur 3 ans entre 2020 et 2022.

Après une année 2020 qui recense 725 dossiers, les deux années suivantes connurent des baisses du nombre de dossiers respectivement de 1,5% et 28,7% pour atteindre 509 dossiers en 2022.

Seul le 3^{ème} trimestre 2021 compte des dossiers MPR Copropriété financés, ce qui représente 56 logements, en Mayenne.



Zoom sur les gestes de rénovation*

Pour l'année 2022, 5 009 dossiers ont été déposés et près de 4 400 ont été engagés sur le département de la Mayenne. Ces derniers représentent 52M€ de travaux, soit 11 796€ de travaux par dossier. Ces travaux ont été financés par le dispositif MaPrimeRénov' à hauteur de 32%, soit 17M€

64% des dossiers engagés MaPrimeRénov' pour l'année 2022 concernent des ménages modestes ou très modestes.

77,3% des dossiers MaPrimeRénov' concernent des travaux d'équipement.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

5 009

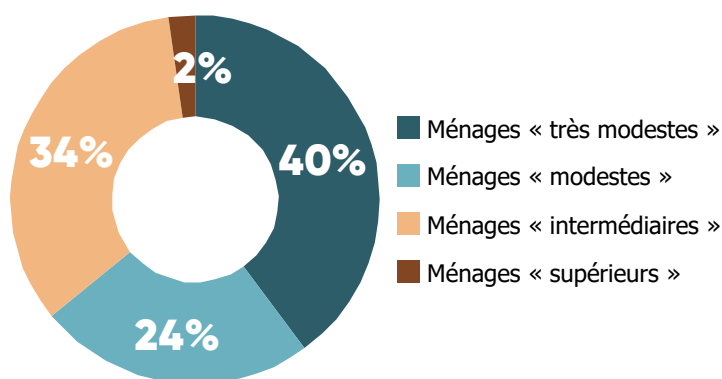
dossiers déposés



4 392

dossiers engagés

Répartition des dossiers engagés par type de ménages



52 M€

de travaux



11 796€

montant de travaux par dossier

32%

de taux de subvention MaPrimeRénov'

11%

Autres aides

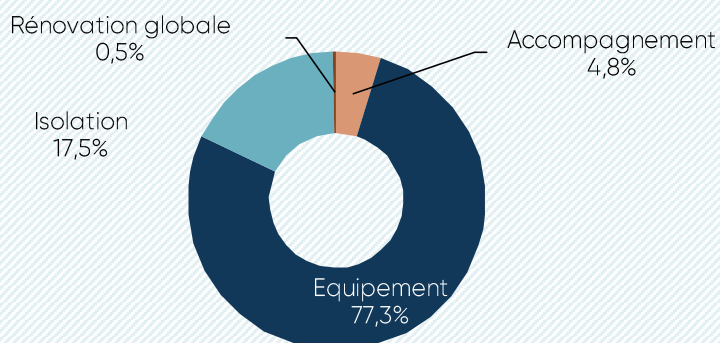


57%

Reste à charge

Répartition des dossiers engagés MaPrimeRénov' par catégorie

Unité: nombre de dossiers – Source : ANAH-DREAL Pays de la Loire



Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'



Zoom sur les gestes de rénovation*

Année 2022

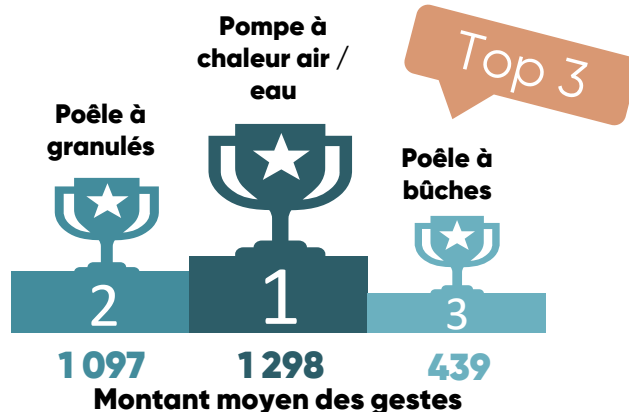


MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

1 298 gestes concernent les pompes à chaleur air/eau, soit 21,3% des gestes réalisés en 2022 en Mayenne.

Le top 3 des gestes représente 46,5% des gestes réalisés en 2022 dans le département de la Mayenne.



Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2022

Equipement	Nombre de gestes	Montant moyen des gestes
Equipement	4 610	8 641 €
Chaudière à bûches	16	14 968 €
Chaudière à granulés	188	18 109 €
Chaudière gaz THPE	110	4 972 €
Chauffage solaire combiné	36	8 252 €
Chauffe-eau solaire individuel	367	3 100 €
Chauffe-eau thermodynamique	322	2 776 €
Dépose de cuve à fioul	271	1 082 €
Foyer fermé, insert	132	6 796 €
Partie thermique d'un panneau hybride	8	NC
Poêle à bûches	439	6 773 €
Poêle à granulés	1 097	7 065 €
Pompe à chaleur air / eau	1 298	14 950 €
Pompes à chaleur géothermique	39	24 015 €
Réseau de chaleur et de froid	3	NC
Ventilation double flux	284	3 737 €
Isolation	1 124	9 588 €
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	265	7 596 €
Isolation de la toiture-terrasse	5	7 113 €
Isolation des murs par l'extérieur	389	16 343 €
Isolation des murs par l'intérieur	208	3 708 €
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	257	6 226 €
Accompagnement	314	1 735 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	62	2 013 €
Audit énergétique	234	1 794 €
Audit énergétique pour rénovation globale	18	NC
Rénovation globale	20	32 407 €
Rénovation globale + bonus BBC	5	36 497 €
Rénovation globale + bonus BBC + AMO	1	20 800 €
Rénovation globale + bonus SPE	6	35 143 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC	2	48 137 €
Rénovation globale standard	6	22 954 €
Autres	22	182 €
Bonus Bâtiment Basse Consommation	8	NC
Bonus sortie de passoire énergétique	8	500 €
Sans geste / Geste inconnu	6	NC
TOTAL	6 090	

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'





Moyens d'accompagnement RGE

● Domaines de travaux RGE

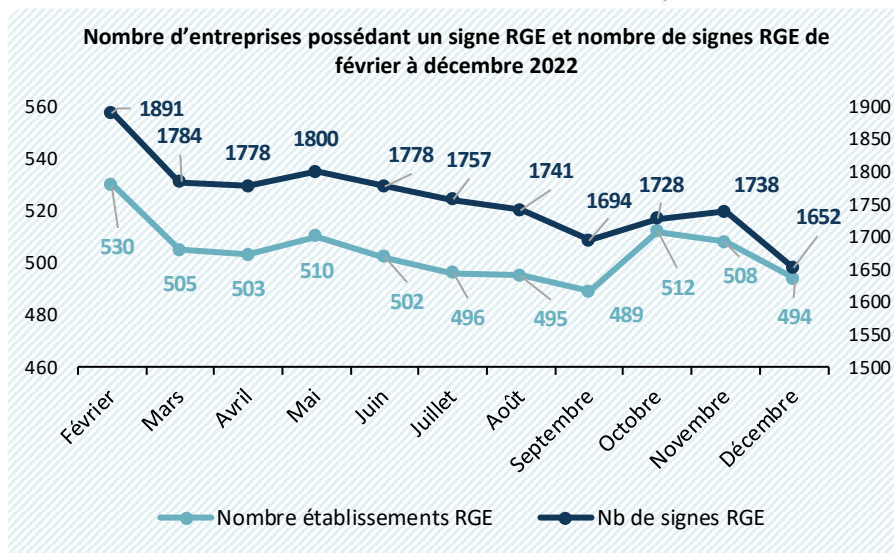
Au 31 décembre 2022



494
Entreprises RGE
1 652
signes RGE

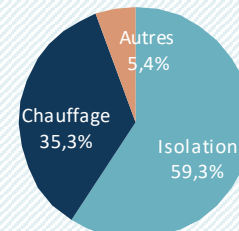
Entre février et décembre 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE en Mayenne a baissé de 6,8%. Sur la même période, le nombre de signes a diminué de 12,6%.

59,3% des domaines de travaux appartiennent à l'isolation.



Répartition des domaines de travaux	Au 31 décembre 2022	Evol. Fév/Déc
Fenêtre - Isolation vitres vert. / volets isolants	144	-13,8%
Fenêtre - Isolation thermique vitres toiture	93	-10,6%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	223	-14,2%
Isolation des murs par l'extérieur	138	-6,1%
Isolation des planchers sur local non chauffé	120	-35,5%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	82	-20,4%
Isolation des planchers de combles perdus	179	-17,1%
Isolation	979	-17,2%
Chaudière micro-cogénération gaz	108	-15,6%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	48	-4,0%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	68	-9,3%
Chauffage / eau chaude solaire	13	8,3%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	85	-15,0%
Panneaux photovoltaïques	7	-22,2%
Pompe à chaleur chauffage	126	5,0%
Pompe à chaleur eau chaude	128	4,9%
Chauffage	583	-5,4%
Forage géothermique	0	/
Ventilation	84	-1,2%
Projet complet rénovation	1	-50,0%
Audit énergétique	5	0,0%
Autres	0	/
Autres	90	-2,2%
TOTAL	1 652	-12,6%

Répartition des domaines de travaux au 31 décembre 2022



Clé de lecture : Au 31 décembre 2022, le département de la Mayenne recensait 1 652 signes RGE, soit une baisse de 12,6% par rapport à février 2022.

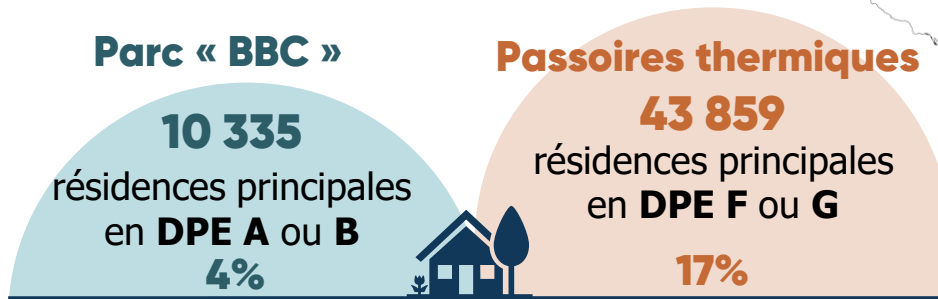
Une entreprise peut avoir plusieurs signes RGE

** Pour l'année 2022, les données RGE sont analysées de février à décembre, le ministère n'ayant pas fourni les données de janvier.*



Etat des lieux du parc résidentiel

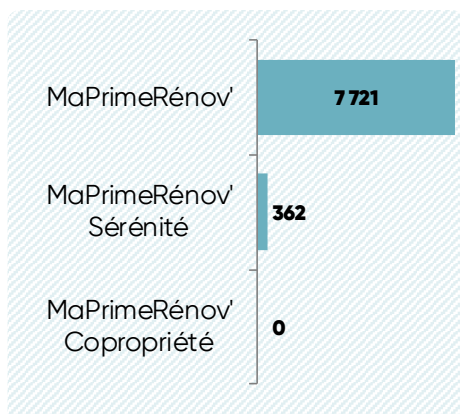
En 2022



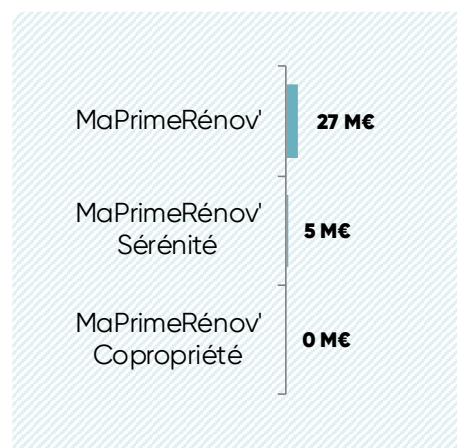
Moyens financiers engagés

Bilan annuel 2022

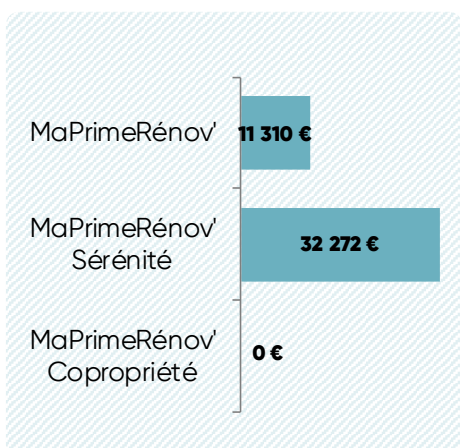
● En nombre de dossiers engagés



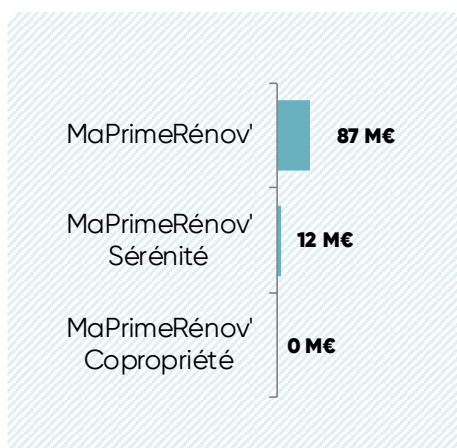
● En montant d'aide



● Montant moyen de travaux



● Montant total de travaux



Données MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété : 2022

| Source : DREAL des Pays de la Loire

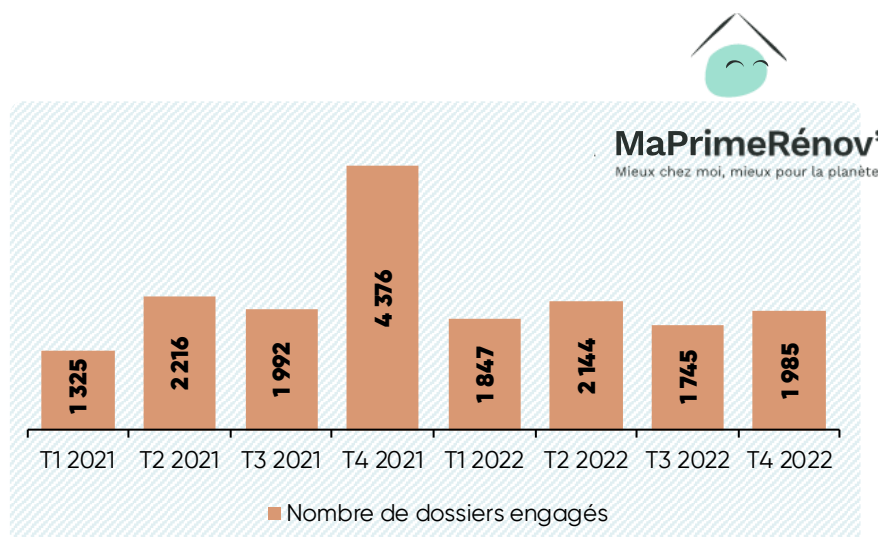


Moyens financiers engagés Dynamique trimestrielle

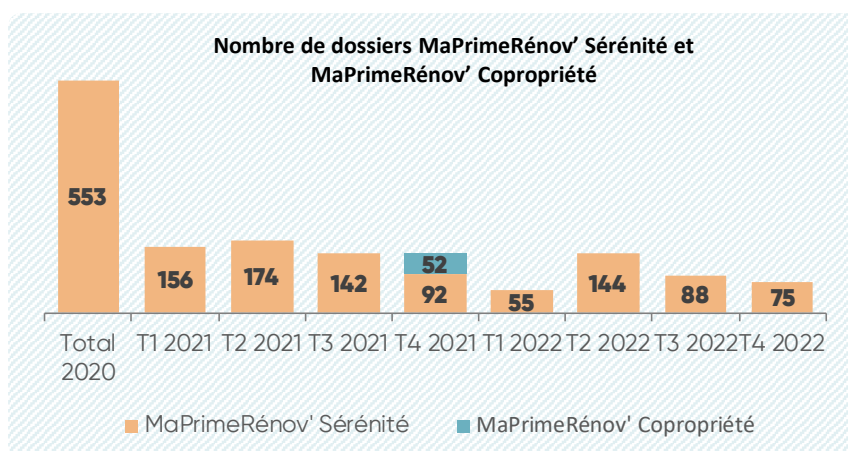
● MaPrimeRénov'

Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah.

Le département de la Sarthe a connu une baisse de 22,1% du nombre de dossiers engagés MaPrimeRénov' entre 2021 et 2022.



● MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété



Le département de la Sarthe a recensé en 2020, 553 dossiers MPR Sérénité financés. En 2021, le département dénombre 564 dossiers MPR Sérénité, soit une hausse de 2%. L'année 2022 est marquée par une baisse sur un an du nombre de dossiers MPR Sérénité financés de 35,8% pour atteindre 362 dossiers.

Quant au dispositif MPR Copropriété, sur 3 ans, entre 2020 et 2022, 52 logements ont été financés en Sarthe.

Zoom sur les gestes de rénovation*

Pour l'année 2022, 8 957 dossiers ont été déposés et près de 7 800 ont été engagés sur le département de la Sarthe. Ces derniers représentent 87M€ de travaux, soit 11 310€ de travaux par dossier. Ces travaux ont été financés par le dispositif MaPrimeRénov' à hauteur de 32%, soit 27M€

64% des dossiers engagés MaPrimeRénov' pour l'année 2022 concernent des ménages modestes ou très modestes.

77,3% des dossiers MaPrimeRénov' concernent des travaux d'équipement.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

8 957

dossiers déposés



7 721

dossiers engagés

87 M€

de travaux



11 310€

montant de travaux par dossier

32%

de taux de subvention MaPrimeRénov'

10%

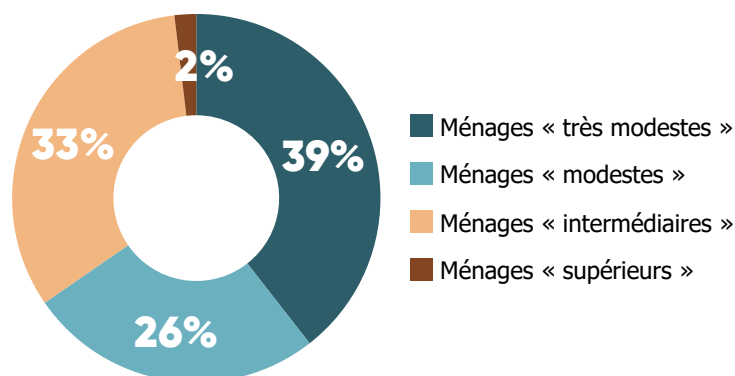
Autres aides



58%

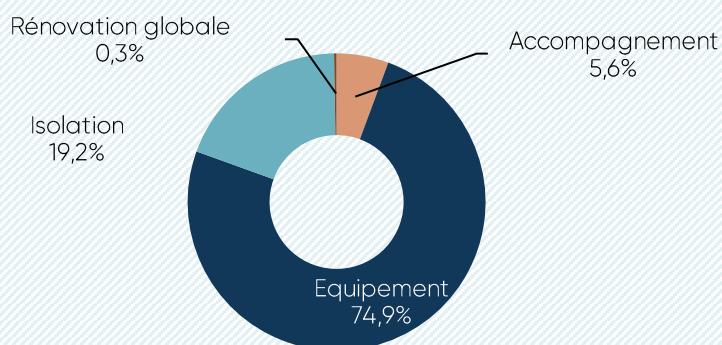
Reste à charge

Répartition des dossiers engagés par type de ménages



Répartition des dossiers engagés MaPrimeRénov' par catégorie

Unité: nombre de dossiers – Source : ANAH-DREAL Pays de la Loire



Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'

Zoom sur les gestes de rénovation*

Année 2022



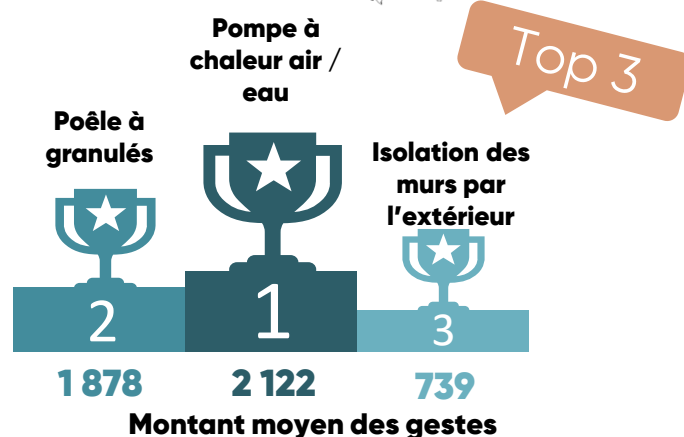
MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

2 122 gestes concernent les pompes à chaleur air/eau, soit 20,6% des gestes réalisés en 2022 en Sarthe. Les travaux d'Isolation des murs par l'extérieur complètent le top 3 des gestes sur le département.

Le top 3 des gestes représente 46% des gestes réalisés en 2022 dans le département de la Sarthe.

Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2022

Equipement	Nombre	Montant moyen des gestes
Equipement	7 618	8 236 €
Chaudière à bûches	22	20 715 €
Chaudière à granulés	288	18 302 €
Chaudière gaz THPE	358	5 511 €
Chauffage solaire combiné	67	10 122 €
Chauffe-eau solaire collectif	1	NC
Chauffe-eau solaire individuel	565	3 637 €
Chauffe-eau thermodynamique	595	2 118 €
Dépose de cuve à fioul	255	1 936 €
Foyer fermé, insert	203	6 383 €
Partie thermique d'un panneau hybride	12	1 417 €
Poêle à bûches	701	5 998 €
Poêle à granulés	1 878	6 232 €
Pompe à chaleur air / eau	2 122	14 634 €
Pompes à chaleur géothermique	20	22 585 €
Réseau de chaleur et de froid	6	2 464 €
Ventilation double flux	525	3 462 €
Isolation	1 998	11 331 €
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	391	7 474 €
Isolation de la toiture-terrasse	10	49 849 €
Isolation des murs par l'extérieur	739	19 435 €
Isolation des murs par l'intérieur	320	4 122 €
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	538	6 575 €
Accompagnement	653	2 114 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	199	4 673 €
Audit énergétique	435	1 036 €
Audit énergétique pour rénovation globale	19	NC
Rénovation globale	20	26 904 €
Rénovation globale + bonus BBC	6	24 883 €
Rénovation globale + bonus BBC + AMO	3	36 350 €
Rénovation globale + bonus SPE	3	23 441 €
Rénovation globale + bonus SPE + AMO	1	18 900 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC	2	31 210 €
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC + AMO	2	32 403 €
Rénovation globale standard	3	21 095 €
Autres	17	1 373 €
Bonus Bâtiment Basse Consommation	6	0 €
Bonus sortie de passoire énergétique	11	2 123 €
TOTAL	10 306	



*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'



Moyens d'accompagnement RGE

● Domaines de travaux RGE

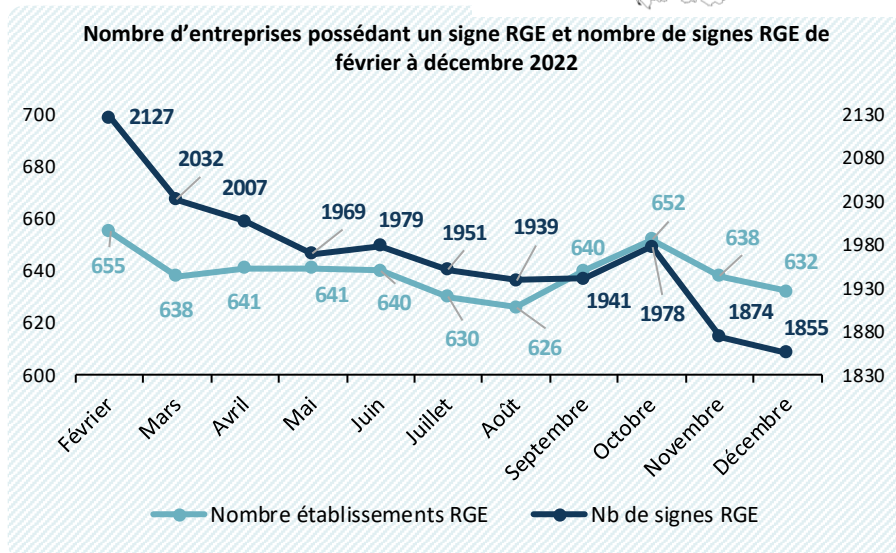
Au 31 décembre 2022



632
Entreprises RGE
1 855
signes RGE

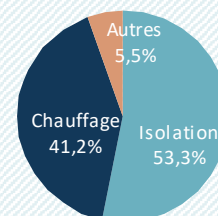
Entre février et décembre 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE en Sarthe a baissé de 3,5%. Sur la même période, le nombre de signes a diminué de 12,8%.

53,3% des domaines de travaux appartiennent à l'isolation.



Répartition des domaines de travaux	Au 31 décembre 2022	Evol. Fév/Déc
Fenêtre - Isolation vitres vert. / volets isolants	184	-13,6%
Fenêtre - Isolation thermique vitres toiture	98	-10,9%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	220	-17,3%
Isolation des murs par l'extérieur	143	-10,1%
Isolation des planchers sur local non chauffé	96	-44,2%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	77	-23,0%
Isolation des planchers de combles perdus	170	-25,4%
Isolation	988	-20,8%
Chaudière micro-cogénération gaz	164	-10,9%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	64	-1,5%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	90	-4,3%
Chauffage / eau chaude solaire	11	10,0%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	111	-13,3%
Panneaux photovoltaïques	6	-25,0%
Pompe à chaleur chauffage	161	8,8%
Pompe à chaleur eau chaude	158	6,8%
Chauffage	765	-2,5%
Forage géothermique	1	0,0%
Ventilation	83	7,8%
Projet complet rénovation	3	-40,0%
Audit énergétique	15	36,4%
Autres	0	/
Autres	102	8,5%
TOTAL	1 855	-12,8%

Répartition des domaines de travaux au 31 décembre 2022



Clé de lecture : Au 31 décembre 2022, le département de la Sarthe recensait 1 855 signes RGE, soit une baisse de 12,8% par rapport à février 2022.

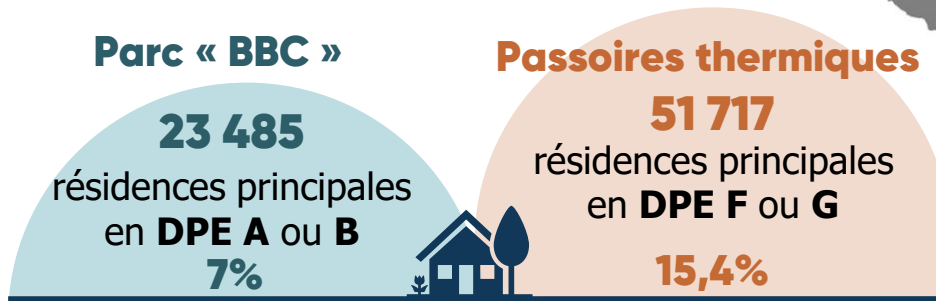
Une entreprise peut avoir plusieurs signes RGE

** Pour l'année 2022, les données RGE sont analysées de février à décembre, le ministère n'ayant pas fourni les données de janvier.*



Etat des lieux du parc résidentiel

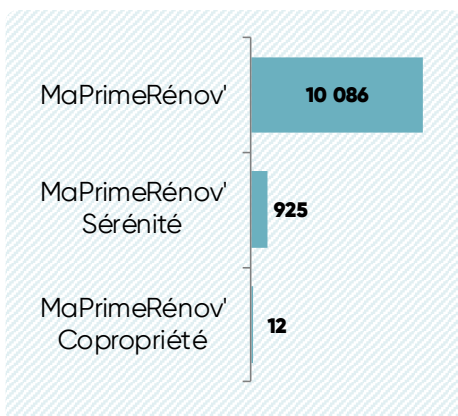
En 2022



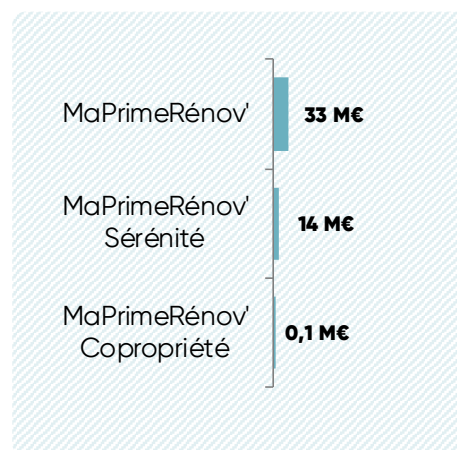
Moyens financiers engagés

Bilan annuel 2022

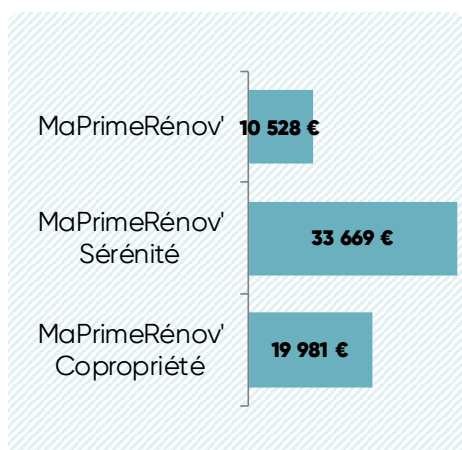
● En nombre de dossiers engagés



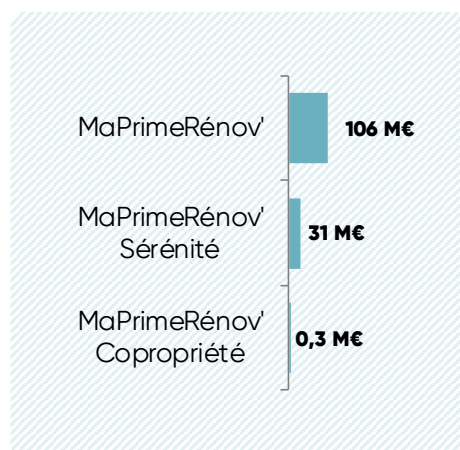
● En montant d'aide



● Montant moyen de travaux



● Montant total de travaux



Données MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété : 2022

| Source : DREAL des Pays de la Loire



Moyens financiers engagés

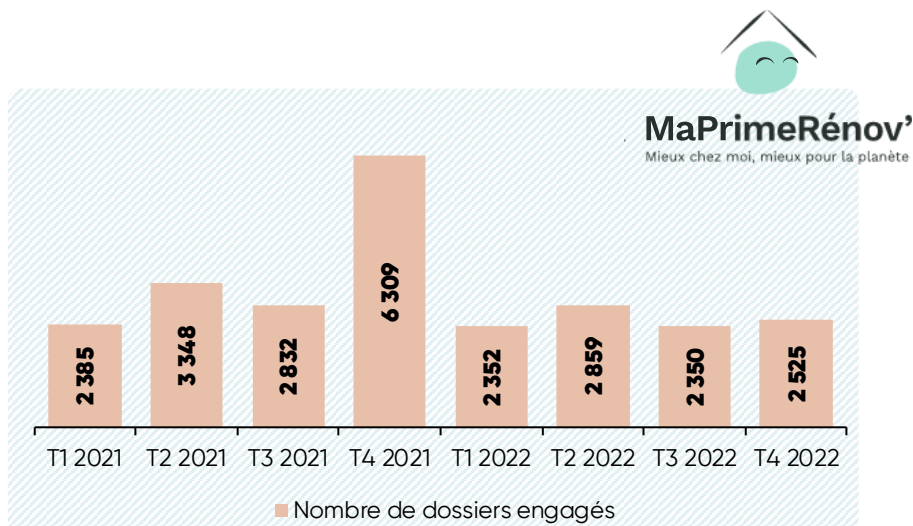
Dynamique trimestrielle



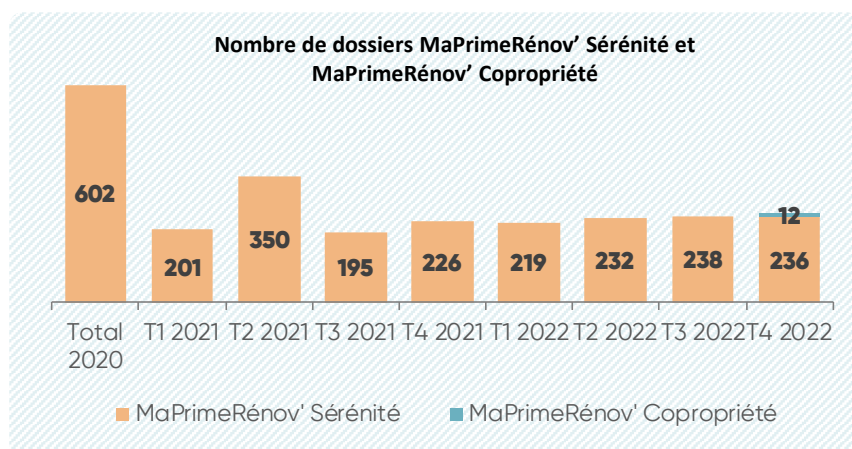
● MaPrimeRénov'

Le dispositif MaPrimeRénov' est un dispositif qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Il est issu de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et du programme Habiter Mieux Agilité de l'Anah.

Le département de la Vendée a connu une baisse de 32,2% du nombre de dossiers engagés MaPrimeRénov' entre 2021 et 2022.



● MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' Copropriété



Le département de la Vendée a recensé en 2020, 602 dossiers MPR Sérénité financés. En 2021, le département dénombre 972 dossiers MPR Sérénité, soit une hausse de 61,5%. L'année 2022 est marquée par une légère baisse sur un an du nombre de dossiers MPR Sérénité financés de 4,8% pour atteindre 925 dossiers.

Quant au dispositif MPR Copropriété, sur 3 ans, entre 2020 et 2022, 12 logements ont été financés en Vendée.

Zoom sur les gestes de rénovation*

Pour l'année 2022, 11 739 dossiers ont été déposés et près de 10 100 ont été engagés sur le département de la Vendée. Ces derniers représentent 106M€ de travaux, soit 10 528€ de travaux par dossier. Ces travaux ont été financés par le dispositif MaPrimeRénov' à hauteur de 31%, soit 33M€

62% des dossiers engagés MaPrimeRénov' pour l'année 2022 concernent des ménages modestes ou très modestes.

83,7% des dossiers MaPrimeRénov' concernent des travaux d'équipement.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

11 739

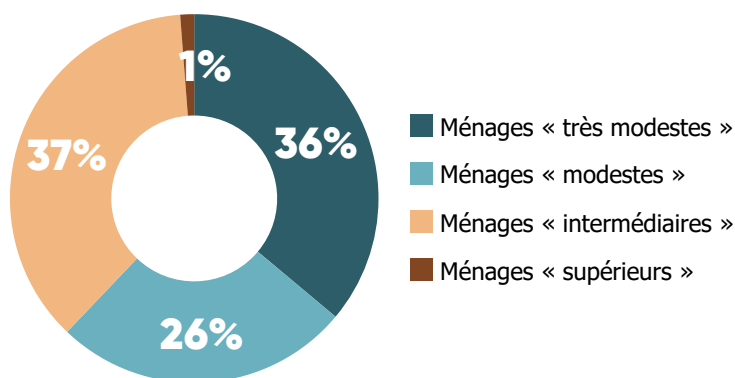
dossiers déposés



10 086

dossiers engagés

Répartition des dossiers engagés par type de ménages



106 M€
de travaux



10 528€
montant de travaux par dossier

31%

de taux de subvention MaPrimeRénov'

11%

Autres aides

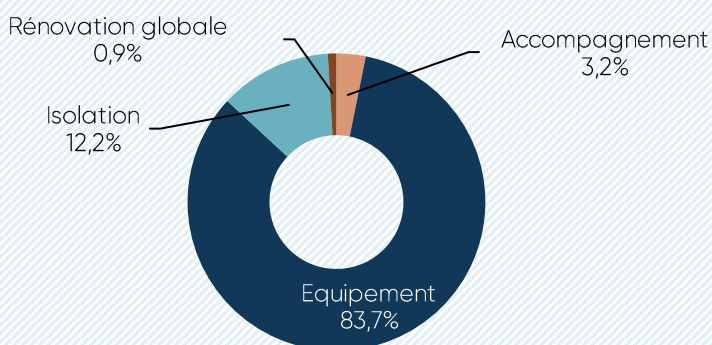


58%

Reste à charge

Répartition des dossiers engagés MaPrimeRénov' par catégorie

Unité: nombre de dossiers – Source : ANAH-DREAL Pays de la Loire



Source : ANAH-DHUP; DREAL des Pays de la Loire | Traitement CERC

*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'

Zoom sur les gestes de rénovation*

Année 2022

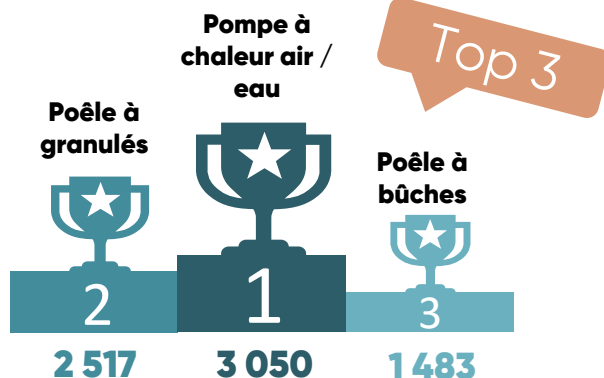


MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

3 050 gestes concernent les pompes à chaleur air/eau, soit 23,5% des gestes réalisés en 2022 en Vendée.

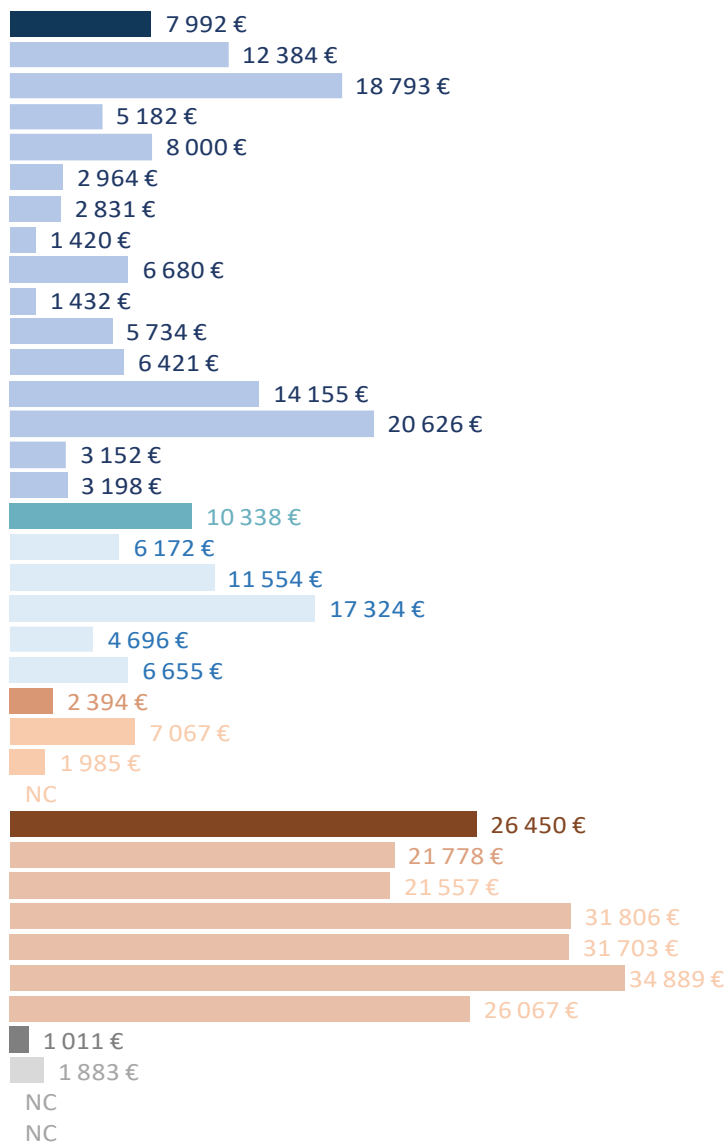
Le top 3 des gestes représente 54,2% des gestes réalisés en 2022 dans le département de la Vendée.



Gestes subventionnés par MaPrimeRénov' en 2022

Equipement	10 715
Chaudière à bûches	26
Chaudière à granulés	320
Chaudière gaz THPE	192
Chauffage solaire combiné	60
Chauffe-eau solaire individuel	552
Chauffe-eau thermodynamique	590
Dépose de cuve à fioul	868
Foyer fermé, insert	369
Partie thermique d'un panneau hybride	33
Poêle à bûches	1 483
Poêle à granulés	2 517
Pompe à chaleur air / eau	3 050
Pompes à chaleur géothermique	48
Réseau de chaleur et de froid	5
Ventilation double flux	602
Isolation	1 629
Isolation de la toiture en pente - plafond de combles	247
Isolation de la toiture-terrasse	7
Isolation des murs par l'extérieur	608
Isolation des murs par l'intérieur	205
Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres	562
Accompagnement	512
Assistance à maîtrise d'ouvrage	74
Audit énergétique	354
Audit énergétique pour rénovation globale	84
Rénovation globale	92
Rénovation globale + bonus BBC	33
Rénovation globale + bonus BBC + AMO	9
Rénovation globale + bonus SPE	19
Rénovation globale + bonus SPE + AMO	2
Rénovation globale + bonus SPE + bonus BBC	11
Rénovation globale standard	18
Autres	54
Bonus Bâtiment Basse Consommation	29
Bonus sortie de passoire énergétique	14
Sans geste / Geste inconnu	11
TOTAL	13 002

Montant moyen des gestes



*Le zoom est réalisé sur les seuls dossiers engagés MaPrimeRénov'

Moyens d'accompagnement RGE



● Domaines de travaux RGE

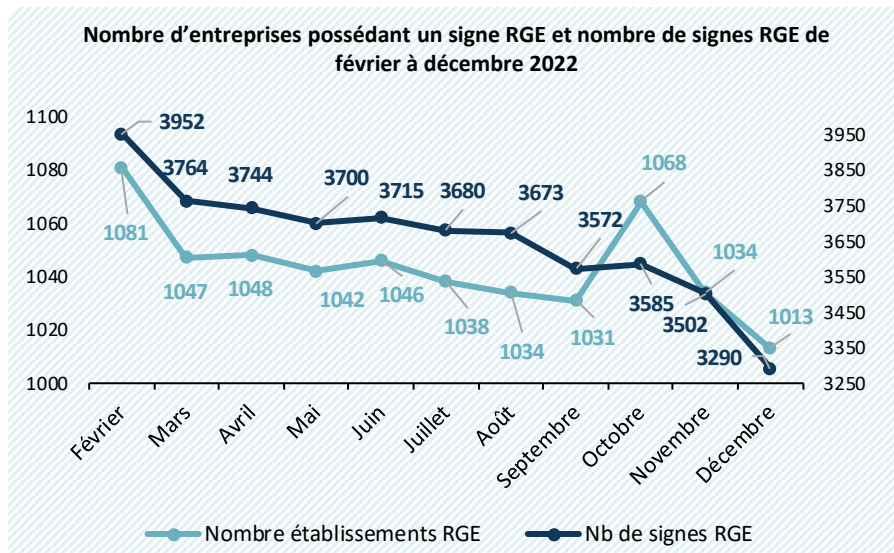
Au 31 décembre 2022



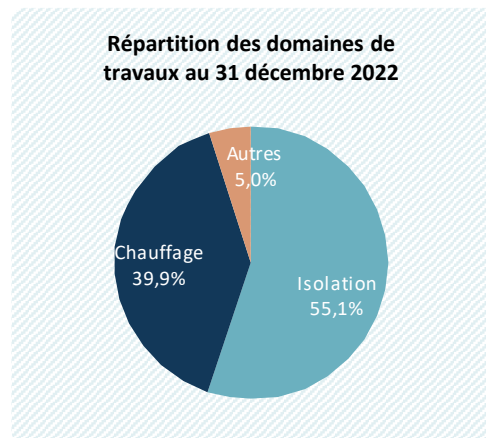
1 013
Entreprises RGE
3 290
signes RGE

Entre février et décembre 2022, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE en Vendée a baissé de 6,3%. Sur la même période, le nombre de signes a diminué de 16,8%.

55,1% des domaines de travaux appartiennent à l'isolation.



Répartition des domaines de travaux	Au 31 décembre 2022	Evol. Fév/Déc
Fenêtre - Isolation vitres vert. / volets isolants	375	-11,8%
Fenêtre - Isolation thermique vitres toiture	92	-24,6%
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	408	-24,3%
Isolation des murs par l'extérieur	252	-19,0%
Isolation des planchers sur local non chauffé	175	-48,8%
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	133	-36,1%
Isolation des planchers de combles perdus	377	-23,1%
Isolation	1 812	-25,6%
Chaudière micro-cogénération gaz	209	-17,4%
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	77	1,3%
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	189	-2,6%
Chauffage / eau chaude solaire	60	-9,1%
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	136	-16,6%
Panneaux photovoltaïques	61	15,1%
Pompe à chaleur chauffage	296	5,7%
Pompe à chaleur eau chaude	284	2,5%
Chauffage	1 312	-3,7%
Forage géothermique	1	0,0%
Ventilation	143	5,9%
Projet complet rénovation	3	-25,0%
Audit énergétique	19	46,2%
Autres	0	/
Autres	166	8,5%
TOTAL	3 290	-16,8%



Clé de lecture : Au 31 décembre 2022, le département de la Vendée recensait 3 290 signes RGE, soit une baisse de 16,8% par rapport à février 2022.

Une entreprise peut avoir plusieurs signes RGE

* Pour l'année 2022, les données RGE sont analysées de février à décembre, le ministère n'ayant pas fourni les données de janvier.

Et aussi...

Rénovation énergétique et évaluation de l'adéquation de l'offre en professionnels qualifiés RGE en Pays de la Loire



Le bâtiment étant le 2ème secteur le plus émetteur en gaz à effet de serre, la rénovation énergétique des logements constitue un axe structurant de la stratégie nationale pour atteindre la neutralité carbone, à l'horizon 2050.

Elle est au carrefour de plusieurs enjeux : environnemental, tout d'abord mais aussi économique, par l'activité générée, et social, en luttant contre la précarité énergétique.

Le défi est immense : en France, d'après la dernière étude publiée par l'Observatoire national de la rénovation énergétique en juillet 2022, environ 5,2 M de logements seraient des passoires thermiques (étiquettes F ou G) soit 17,3 % des résidences principales. La région des Pays de la Loire en dénombrerait 366 000 (17 % du parc).

C'est pourquoi, au vu de l'intensification de l'activité de rénovation et des enjeux, la DREAL a missionné la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) des Pays de la Loire pour étudier l'offre en entreprises et artisans certifiés RGE (reconnu garant de l'environnement) et évaluer dans quelle mesure elle est adaptée et suffisante, en nombre et en domaines d'intervention.

L'analyse a été conduite à partir d'une exploitation des données MaPrimeRénov' (MPR) et des statistiques RGE du ministère de la Transition écologique pour l'année 2021.

Trois échelles de territoires ont été étudiées :

- la région dans sa globalité ;
- chacun des 5 départements ;
- 5 intercommunalités de taille et de profil différents : Nantes métropole, Mauges communauté, la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, la Communauté de Communes du Pays Sabolien et la Communauté de communes du Pays de St Gilles-Croix-de-Vie.

Si, en moyenne, 3/4 des entreprises intervenues pour des dossiers MPR ont leur siège social dans la région, l'étude de la CERC met en évidence des disparités, selon les départements et le type de prestations réalisés (chauffage, isolation, huisserie, audit, autres). Alors que la Loire-Atlantique affiche le taux le plus élevé d'entreprises locales mobilisées (74,8%), la Mayenne et la Sarthe recensent, à l'inverse, davantage d'entreprises extérieures, majoritairement franciliennes (taux de mobilisation des entreprises locales de 59,6 % pour la Mayenne et de 58,6 % pour la Sarthe).

● Etude à retrouver sur :

Le site de la DREAL des Pays de la Loire



Le site de la CERC des Pays de la Loire



Une étude réalisée par la CERC des Pays de la Loire



Avec le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire et de l'ADEME



Avec le concours de...



CERC des Pays de la Loire

10 boulevard Gaston Serpette
BP 23202
44032 Nantes cedex 1

02 51 17 65 54

contact@cerc-paysdelaloire.fr

www.cerc-paysdelaloire.fr